

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 39

Montréal, Jeudi, 27 Septembre 1883.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

SOMMAIRE

TEXTE : Les œuvres de Crémazie.—En France.—Notes sur l'Irlande (suite), par G.-A. Dumont.—Le voyage de M. Perrichon.—Bibliographie.—Encore le banquet Picault.—Nos gravures : Le contre-amiral Pierre, décédé récemment ; Mgr Maret ; M. Cot ; M. Dubufe ; Hollande : Le palais de l'exposition d'Amsterdam—Suisse : L'exposition de Zurich.—L'excursion de la Patrie.—Choses et autres.—Poésie : Le Christ.—Le moulin rouge (suite)—Le drapeau (suite), par Jules Claretie.—Nouvelles diverses.—La gare du Grand-Tronc.—De tout un peu.—Les échecs.

GRAVURES : Le contre-amiral Pierre, décédé ; MM. Cot et Dubufe, peintres, décédés ; Mgr Maret—Hollande : Le palais de l'exposition d'Amsterdam — Suisse : l'exposition de Zurich.

LES ŒUVRES DE CRÉMAZIE

Les messieurs Beauchemin et Valois, nos entrepreneurs concitoyens, font décidément preuve d'une grande activité depuis quelques années. Il y a à peine quelques mois, ils offraient en vente les quatre superbes volumes de l'*Histoire du Canada*, de Garneau, et aujourd'hui, ils publient les œuvres complètes de Crémazie, un fort volume d'une impression très soignée. Nous avons entendu dire qu'ils ont sous presse un dictionnaire historique et géographique, qui sera chez tous les libraires dans quelques semaines. Il n'y a guère d'éditeurs, nous ne disons pas dans notre province, mais au Canada, qui aient publié depuis quelques années autant d'ouvrages importants que MM. Beauchemin et Valois.

Tous les amis des lettres voudront se procurer ce volume des œuvres complètes de Crémazie. Notre malheureux poète est resté sympathique à notre pays, qui a voulu oublier son erreur d'un jour pour ne se rappeler que son long et douloureux exil. Aussi, sa figure nous apparaît entourée presque de l'aurole du martyr. Crémazie s'est fait surtout remarquer par ses chants patriotiques qui traduisaient dans la langue des dieux ce qui était dans le cœur de tous. Le premier parmi nous, il a tenu la lyre du poète d'une main ferme et soutenue, et il comptera aussi comme le premier, sinon le plus grand de nos poètes.

On sera heureux de trouver, dans le volume publié par MM. Beauchemin et Valois, outre les poésies de Crémazie, son journal du siège de Paris, des lettres à ses amis du Canada, des essais de critique littéraire. Dans ces mélanges, Crémazie se montre à ceux qui ne l'ont pas connu sous un tout autre aspect que dans ses poésies. Un goût exquis, affiné par l'étude, un esprit pénétrant apparaît à chaque ligne. On se demande si sa prose ne vaut pas mieux encore que ses vers ? Dans tous les cas, on trouve dans ces pages, qui n'étaient pas destinées à la publicité, amplement la preuve que si Crémazie l'eût voulu, il aurait compté parmi nos meilleurs prosateurs. Nous pourrions citer ici des pages charmantes de Crémazie, si, grâce à l'amabilité de M. l'abbé Casgrain, les lecteurs de *L'Opinion Publique* n'avaient pas eu la primeur de plusieurs passages des œuvres inédites de Crémazie.

C'est aussi à M. l'abbé Casgrain que nous devons la publication de ce volume. Il a entrepris ce travail tout d'affection pour lui, avec un soin pieux, avec la pensée qu'il élevait un monument à la mémoire d'un ami et d'un des hommes dont l'œuvre honore le plus notre jeune littérature.

EN FRANCE

La mort du comte de Chambord a créé une situation nouvelle en France. Les légitimistes, qui avaient concentré toutes leurs espérances sur l'héritier direct des rois de France, se trouvent privés de leur chef. On sait qu'un grand nombre d'entre eux n'aiment pas les d'Orléans, auxquels passe le droit à la couronne de France. Ils se sont ralliés cependant autour du comte de Paris, qui représente aujourd'hui la légitimité. Tous les journaux—moins un—ont salué le comte de

Paris, et une foule de légitimistes importants lui ont fait connaître leur adhésion.

Cette attitude de l'*Univers* a vivement contrarié un ancien écrivain du *Correspondant*, aujourd'hui collaborateur du *Figaro*, M. Lavedan, qui apprécie très sévèrement la conduite de ce journal :

“ Jusqu'à présent, tous ont répondu à ce patriotique dessein, et les chaleureuses paroles de M. Paul de Cassagnac au conseil général du Gers ont fait écho au noble langage de M. de Lareinty, dans le conseil général de la Loire-Inférieure. Des deux bouts de l'horizon, les fractions conservatrices, éclairées par une douloureuse expérience et comprenant la nécessité de s'unir autour d'un principe fort et incontesté, se rapprochent et se tendent les mains pour sauver ensemble tout ce que la République détruit ou menace.

“ Une seule exception s'est manifestée du côté des royalistes d'occasion de l'*Univers*, de cette petite bande de sectaires hargneux et malfaisants que nous avons vus tour à tour républicains farouches, fusionnistes enragés et bonapartistes serviles, suivant qu'ils espéraient trouver dans ces combinaisons contraires un moyen de domination pour leur absolutisme. Mais qu'importe cette note discordante ! L'*Univers* ne compte plus, ni en religion, ni en politique. Il ne représente plus rien ; il a tout perdu, même le talent qui a soutenu un instant ses exagérations et ses violences ; et en s'excluant du grand mouvement national provoqué par les attentats de la République, il s'est choisi lui-même une place où il convient de le laisser. Comme on l'a dit avec raison, son isolement ne fait que mieux ressortir l'accord de tous les autres conservateurs monarchistes, et il ne faut pas refuser cette maigre espérance au prince Napoléon.”

NOTES SUR L'IRLANDE

V

(Suite)

La famine a souvent sévi en Irlande. L'une des plus terribles est celle de 1841. Les Irlandais moururent par centaines.

En 1847, il en fut de même.

Les famines de 1841 et de 1847 ne furent pas les seules dont l'Irlande eut à souffrir. Elles avaient été précédées et elles furent suivies par plusieurs autres encore.

Nous citons ces famines, parce que c'est de celle de 1841 que commença ces grandes émigrations qui devaient réduire la population irlandaise de 8,175,124 qu'elle était en 1841, à 6,516,000, et ce en douze ans. La famine de 1847 fut accompagnée du typhus.

Les malheureux Irlandais, mourant de faim et décimés par la maladie, jetèrent les yeux vers l'Amérique, cette terre des libertés, pour aller y trouver en même temps que du pain, un lieu sûr pour se sauver de la terrible maladie qui venait de s'abattre sur l'Irlande.

Ce sont surtout les Etats-Unis et le Canada qui reçurent le plus grand nombre de ces émigrants, qui laissèrent l'Irlande à cette époque, de même que ceux qui émigrèrent plus tard.

Faute de précautions hygiéniques, le typhus ne tarda pas à se déclarer à bord des vaisseaux qui transportaient les Irlandais. Un grand nombre moururent pendant la traversée, tandis que les autres devaient débarquer malades et semer la maladie dans les pays où ils débarquaient, et surtout au Canada, qui n'avait pas pris les précautions usitées en pareilles circonstances.

Nous empruntons à M. l'abbé Ferland, qui se trouvait à la quarantaine de la Grosse-Ile pendant que le typhus exerçait ses ravages parmi les émigrants irlandais, la narration suivante dans laquelle il est raconté d'abord les démarches que l'on fit auprès du gouvernement anglais pour régulariser l'émigration et le traitement que devaient recevoir les émigrés en touchant le sol canadien :

“ Dès l'hiver dernier, quelques journaux du pays avaient appelé l'attention du gouvernement colonial sur les préparatifs d'émigration qu'on savait se faire dans la malheureuse Irlande, la famine et la maladie étaient

tombées à la fois sur ce pays ; un cri général d'effroi avait retenti ; des milliers d'Irlandais se portaient vers les principaux ports du royaume, attendant avec anxiété le moment de s'embarquer pour l'Amérique du Nord. Nos voisins des Etats-Unis adoptaient de sages précautions dans l'intérêt de leurs concitoyens aussi bien que dans celui des malheureux émigrants. Les provinces inférieures faisaient à ce sujet des représentations à la mère-patrie ; n'y avait-il pas des mesures à prendre pour préserver le Canada des maux dont le menaçaient l'avidité des armateurs et la dureté des landlords irlandais ? N'y avait-il pas moyen de régulariser l'émigration de manière à ce qu'elle ne fut nuisible ni à notre pays ni aux étrangers qui venaient solliciter un asile parmi nous ? Voici ce que demandaient ces quelques journalistes canadiens aux maîtres de nos destinées...

“ Les avertissements de la prudence furent méprisés ; 100,000 étrangers arrivaient sur les bords du Saint-Laurent, et l'on avait négligé les précautions les plus simples pour pourvoir à la nourriture, au logement, à la santé de cette multitude épuisée par la faim, la fatigue et la maladie.

“ A l'établissement de la quarantaine, à la Grosse-Ile le personnel se composait de deux médecins et quelques gardes-malades ; une centaine de lits étaient dressés dans l'hôpital, les *sheds* pouvaient mettre à l'abri cinq à six cents personnes. Avec ces précautions, que pouvait-on craindre ? Les résultats de cette inconcevable manie, vous les connaissez, le pays tout entier les connaît comme moi. Le torrent de l'émigration, entraînant à sa suite la famine et la peste, vient tout à coup fondre sur nous après avoir renversé le misérable échafaudage élevé à la Grosse-Ile ; ses vagues pressées se répandent sur le pays, et vont successivement déverser sur Québec, sur Montréal, sur Kingston, sur Toronto, et jusque sur Amherstburgh, l'*Ultima Thule* du Haut-Canada. L'épidémie se répand dans toutes les directions, jusque dans les chantiers les plus reculés de l'Ottawa. Dans Québec comme dans Montréal, des centaines de citoyens sont enlevés par le fléau dévastateur ; les médecins, les membres du clergé succombent les uns après les autres ; le commerce est interrompu, la navigation du fleuve est entravée, la consternation s'est emparée des esprits...

“ C'est vers le milieu de mai que commencèrent à arriver les vaisseaux chargés d'émigrés. La traversée avait été longue et pénible. Détenus pendant longtemps au milieu des glaces du Saint-Laurent, la plupart avaient été sept à huit semaines sur mer. A leur bord, on avait entassé des centaines d'infortunés tirés des hôpitaux et des *work houses*, déjà atteints de la fièvre à leur départ, ou prédisposés à la prendre par la faiblesse où les avaient réduits la fatigue et la faim. L'état de ces malheureux ne s'était pas amélioré sur ces lazarets flottants ; renfermés dans des espaces trop étroits pour leur nombre, forcés par la rigueur de la saison de se tenir continuellement à fond de cale, l'air empesté qu'ils respiraient aurait suffi pour faire éclore la maladie parmi eux, quand même elle n'y eût pas existé déjà. La malpropreté et la puanteur de ces bouges défient toute description. Trois à quatre cents malades atteints des fièvres typhoïdes et de la dysenterie ; la plupart reposaient sur des immondices qui s'étaient accumulées sous eux pendant la durée du voyage ; à côté des malades et des mourants étaient étendus des cadavres qui n'avaient pu encore être jetés à la mer. Aussi la maladie et la mort avaient-elles fait parmi eux des ravages effrayants. Sur quelques vaisseaux, près d'un tiers des passagers étaient morts. Les équipages eux-mêmes avaient souvent été si maltraités que la manœuvre ne se faisait qu'avec peine. Dès la fin de mai, sept cents malades étaient déjà arrivés à la Grosse-Ile ; les hôpitaux se trouvaient pleins en un instant ; il fallut que les derniers arrivés demeuraient à bord des vaisseaux jusqu'à ce qu'on leur trouvât un abri sur terre. Attendre l'érection de nouveaux bâtiments eût été trop long, on se détermina donc à dresser des tentes envoyées de Québec par les agents du gouvernement militaire. Ces frêles couvertures servirent à abriter la plus grande partie des malades qu'on étendait sur la terre nue. Beaucoup, déposés sur les rochers du rivage, y expiraient avant qu'on eût pu les trans-

porter. Bientôt l'émoi s'empare des chefs de l'établissement sanitaire ; les provisions de bouche, les médicaments, les lits, les ustensiles de cuisine, les gardes-malades, tout manque. Les deux seuls médecins attachés à la station sont chargés de visiter les vaisseaux, de soigner les malades, d'organiser et surveiller toutes les branches de l'administration du lazaret. Aussi malgré leurs efforts continuels, malgré leurs travaux du jour et de la nuit, l'ordre ne pouvait pénétrer dans ce chaos. Force leur fut donc de troubler le repos des ministres et de réclamer des secours devenus indispensables. Il s'agissait de faire face à un danger pressant qui menaçait ce pays. Alors de nouveaux hôpitaux furent commencés, le matériel de l'établissement fut considérablement augmenté, les provisions devinrent plus abondantes, de jeunes médecins arrivèrent pour se charger du soin des malades. Les choses allèrent un peu moins mal.

« C'est vers ce temps que je visitai la Grosse-Île et que de mes yeux je pus contempler les spectacles hideux que renfermaient les tentes et les abris.

« Environ deux cents tentes avaient été dressées pour la réception de ceux des malades qui ne pouvaient trouver place dans les hôpitaux. La situation de ces infortunés n'était guère meilleure que s'ils eussent été abandonnés sur le rivage. Autour de chaque tente fermentaient des immondices qu'on n'avait pas le temps de porter plus loin. A l'intérieur, sur deux et même sur trois rangs, gisaient des squelettes vivants, n'ayant qu'un peu de paille pour y étendre leurs membres. Hommes, femmes, enfants, y étaient péle-mêle, et tellement pressés les uns sur les autres que le pied trouvait à peine place pour se poser sans heurter quelque partie de cette masse vivante. Presque tous atteints de la dysenterie aussi bien que de la fièvre, et trop faibles pour se traîner dehors, ils étaient réduits à se vautrer dans leurs ordures. Ajoutez à cela la malpropreté naturelle des malades, l'odeur des haillons qui les couvrent, et vous avez une légère idée de l'infection de ces bouges. Cet air empoisonné s'élevant vers le haut de la tente et n'y trouvant point d'issue pour s'échapper, s'y condense, et suffisait seul pour affecter les tempéraments les plus vigoureux. Vers le milieu du jour, sous un soleil de juillet, la chaleur est suffocante, tandis que la nuit le vent froid du nord s'engouffrant sous ces toiles glace les malades. Mais vient-il à pleuvoir, leurs souffrances sont encore plus cruelles ; l'eau envahit les parties les plus basses de la tente et s'élève à la hauteur des lits. J'ai vu de pauvres fébricitants occupés à défendre leurs grabats contre un courant de boue liquide qui menaçait de les entraîner ; cette paille humide, ils ne voulaient pas la perdre, car elle servait à leur rendre moins sensibles les aspérités du sol rocailleux...

« Il est difficile de faire la visite des tentes sans en laisser quelqu'une de côté ; c'est ce qui arrive quelquefois aux médecins et aux employés de l'établissement...

« Dans les *sheds* la situation des malades n'est guère plus supportable ; les ouvertures pratiquées pour admettre la lumière servent aussi à laisser entrer le vent et la pluie ; plusieurs fois j'y ai vu l'eau tomber avec abondance sur des malheureux déjà dans les étreintes de la mort. L'air y est imprégné d'une odeur si fétide qu'il affecte les cerveaux les plus robustes. Ces apprentis ont une longueur de deux à trois cents pieds ; le milieu est occupé par deux rangées de lits placées l'une au-dessus de l'autre. Par cette disposition les ordures qui s'échappent à travers les lits de la rangée supérieure tombent sur les malades placés au-dessous.»

* * *

Nous avons tenu à donner cette longue citation pour bien faire voir la manière dont les émigrants irlandais étaient traités à leur débarquement sur le sol canadien. Comme on a pu le voir, la position de ces émigrants n'était guère améliorée par leur expatriement.

Les émigrations qui ont suivi celle dont nous venons de parler ont été plus heureuses. La maladie n'eut plus l'occasion de les décimer.

A leur débarquement au Canada, les Irlandais trouvèrent un pays sain et fertile, qui ne demandait et qui ne demande encore de nos jours que des bras pour devenir l'un des pays les plus riches du globe.

* * *

Depuis 1880 il y a eu recrudescence de la misère en Irlande. En cette année commença une famine dont les effets se font encore sentir.

En 1880, de même que dans les disettes précédentes, le manque des récoltes en fut la cause.

Comme la majeure partie du peuple vit des quelques produits qu'elle tire de la culture des terres, elle se trouva réduite à mourir de faim.

La position misérable du paysan irlandais attira, en cette occasion, la compassion même des landlords. Quelques-uns d'entre eux envoyèrent quelques secours à leurs tenanciers. Nous tenons à constater ce bon mouvement de la part des possesseurs de l'île, parce que c'est rarement qu'ils ont montré un peu de sympathie envers les Irlandais.

La détresse de l'Irlande attira en cette occasion, de même qu'antérieurement, la charité du monde entier.

Des comités de secours se formèrent partout pour venir en aide au peuple irlandais. Victor Hugo prend la présidence du comité français. Aux Etats-Unis on voit les hommes de tout rang et de toutes les nationalités former des comités de souscriptions. Il en est de même pour le Canada.

Toutes les sommes ainsi recueillies sont envoyées en Irlande où elles servent à adoucir la misère des Irlandais.

Mais bientôt l'on reconnaît qu'il est impossible de faire disparaître la misère.

Alors les chefs du parti irlandais, voyant que la misère, au lieu de diminuer ne fait qu'augmenter, cherche d'autres moyens que ceux employés jusqu'ici pour améliorer le sort des Irlandais. Les chefs du parti national, MM. Parnell et Dillon, entreprennent des voyages en France, aux Etats-Unis et au Canada, dans le but d'attirer davantage l'attention de ces pays sur l'Irlande.

Partout, les deux vaillants défenseurs sont reçus cordialement et reçoivent toute l'aide possible pour accomplir leur mission.

De plus, des assemblées d'indignation ont lieu dans diverses villes de la république américaine et dans la confédération canadienne, pour protester contre la ligne de conduite suivie par l'Angleterre vis-à-vis de l'Irlande.

Le parlement canadien, à sa séance du 20 avril 1882, adopte une adresse devant être lue à la reine pour lui demander d'améliorer la position des Irlandais.

Dans le but de venir au secours des affamés, une ligue est formée en Irlande, ayant des ramifications en Angleterre, en France et dans le nouveau monde.

Aussitôt après sa fondation, cette société se met ardemment à l'œuvre, et grâce à son énergie, des sommes considérables sont recueillies et envoyées en Irlande.

Malgré le zèle déployé par ses défenseurs, le peuple irlandais souffrit beaucoup de la misère.

Au fur et à mesure que la misère se répand, la haine des Irlandais pour les Anglais augmente, et bientôt des actes de violence sont commis dans diverses parties de l'Irlande.

Le gouvernement anglais, au lieu d'adopter des mesures pour faire disparaître les causes de mécontentement des Irlandais contre les Anglais, déposa devant la Chambre des Communes un projet de loi ayant pour objet de punir les actes de violence et autres crimes accomplis depuis le commencement de la famine.

Nous voulons parler du bill de coercition.

M. Parnell et quelques autres de ses partisans s'opposèrent fortement en Chambre, à l'adoption de ce bill et ils prononcèrent d'éloquents discours contre cette nouvelle loi.

Dans la crainte de voir les orateurs irlandais changer le vote des membres du parlement—ce qui était impossible, les deux tiers étant des ennemis plus ou moins déguisés de l'Irlande pour empêcher toute discussion, l'Orateur de la Chambre, fidèle aux instructions qu'il avait sans doute reçues, ne craignit pas d'expulser quelques-uns des députés irlandais. De plus, il refusa de laisser prendre en considération les amendements faits au bill.

Le résultat final de cette tactique fut l'adoption du bill. Il entra en force le 3 mars 1881.

Cette loi votée par le parlement anglais est inique. Elle est contraire à la justice et au droit civil. En effet, toute loi ayant pour objet de punir des abus passés est injuste, car « la loi, ainsi que le dit le code Napoléon, article deuxième, ne dispose que pour l'avenir ; elle n'a pas d'effet rétroactif. »

La mise en force, en Irlande, de la loi rétroactive souleva l'indignation dans toute l'Europe. La presse en général prit la défense des Irlandais et démontra l'iniquité de la nouvelle loi.

A cette occasion, l'*Avenir diplomatique*, la revue française la plus en vue, écrivait un article duquel nous extrayons le passage suivant :

« Il y a quelque tristesse à voir un ministère libéral, ayant dans son sein des hommes comme les Gladstone, les Bright, les Chamberlain, les Charles Dilke et d'autres esprits élevés et généreux, qui n'ont encore trouvé que des paroles dures et souvent cruelles à donner à un peuple qui ne trouve que dans son infortune la cause de sa révolte. Il était possible, néanmoins, par une politique énergique, rapide et sachant son but, de frapper les séparatistes, s'il fallait les frapper pour la sécurité de l'empire, et, en même temps, de désarmer la légion de ceux que l'oppression séculaire de la propriété féodale la plus terriblement spoliatrice qui ait existé, soulevé aujourd'hui sur tous les points de l'Irlande. A notre époque où les questions sociales ébranlent le vieux monde, où les idées de solidarité humaines s'étendent de plus en plus, ce n'est point trop dire que le parti libéral anglais assume une grande responsabilité morale devant l'Europe entière,—jusqu'ici il ne paraît que comme réacteur. Il a déjà perdu l'occasion et le bénéfice d'apparaître tout à la fois énergique et pacificateur. »

Il va sans dire que l'application de cette loi ne calma pas les esprits en Irlande. Elle ne fit, au contraire,

qu'augmenter les ressentiments des Irlandais vis-à-vis de leurs oppresseurs. Les actes criminels contre les propriétés et les personnes continuèrent comme auparavant.

Voyant l'inutilité de la loi coercitive, l'Angleterre songea, par un autre moyen, de rétablir la paix, et cette fois, en attaquant le mal par sa racine, c'est-à-dire en cherchant à améliorer la position du tenancier irlandais.

Pour parvenir à cette fin, le gouvernement anglais, représenté par M. Gladstone, songea à régulariser la tenure des terres. Dans ce but il déposa devant la Chambre un bill pour régler la position du tenancier vis-à-vis du landlord.

Ce bill fut adopté à la séance du 29 juillet 1881, par un vote de 220 voix contre 14.

Par ce bill, il est créé des cours de justice ayant pour mission de prendre en considération les plaintes des tenanciers contre les landlords, de fixer le taux des fermages des terres, etc.

Les tribunaux établis en vertu de cette dernière loi, n'ont pas contenté, cependant, les Irlandais. Leurs décisions, surtout celles rendues à propos du prix du fermage, n'ont fait que mécontenter les Irlandais.

Un mouvement se fait même maintenant pour demander leur abolition.

Pour être bref, nous dirons qu'en cette occasion, comme en bien d'autres, le gouvernement anglais, au lieu de rétablir la paix, n'a fait qu'ajouter une cause de plus au mécontentement des vassaux irlandais contre la Grande-Bretagne.

* * *

De tout temps, le gouvernement anglais, dans le but de dépeupler l'Irlande des descendants de ses habitants primitifs, a toujours encouragé, quelquefois forcé les émigrations.

De nos jours, l'Angleterre poursuit la même ligne de conduite et c'est par milliers qu'elle fait transporter les Irlandais qui veulent émigrer et ce à ses propres frais.

Quelques-uns de ces émigrés, venus aux frais de l'Etat, sont tellement pauvres, qu'ils se sont vus, cette année, l'entrée des Etats-Unis interdite—en vertu d'une loi réglementant l'immigration et par laquelle il est défendu aux immigrants pauvres de débarquer sur le sol américain—et dans la triste obligation de retourner en Irlande pour y mourir de faim et de misère.

Telle est la situation présente du peuple irlandais. Mourir de faim en Irlande ou émigrer. Pas d'autres alternatives.

G.-A. DUMONT.

(A suivre)

« LE VOYAGE DE M. PERRICHON »

Si la gaieté était bannie du reste de la comédie française, c'est à coup sûr dans le théâtre de Labiche qu'on la retrouverait.

Le fait est que l'on ne peut rien imaginer de plus drôle, de plus comique, de plus hilarant que ce *Voyage de M. Perrichon*. C'est une suite ininterrompue de bons mots au milieu d'aventures abracadabrantes qui se succèdent sous les yeux des spectateurs et le tiennent positivement dans un accès de fou rire, commençant avec le lever du rideau pour durer tant que la pièce dure, et dont les réminiscences le poursuivent après pendant de longs jours.

Ceux qui ont assisté à la première représentation de cette incroyable pochade, et nous en parlons savamment, étant de ce nombre, se tordent encore rien qu'en y pensant.

Si nos lecteurs n'ont déjà pris leurs billets ou leurs dispositions pour assister à la représentation de cette même pièce samedi prochain, s'il en était qui n'ont encore pas décidé ce qu'ils feront ce soir-là, qu'ils aillent entendre *Le voyage de M. Perrichon*, nous leur assurons un plaisir comme ils n'en ont pas éprouvé depuis longtemps.

Nous n'insisterons pas davantage, et il nous suffira de dire à qui est confiée l'interprétation du chef-d'œuvre de Labiche pour voir affluer à l'Académie de Musique, samedi prochain, 29 septembre, tous ceux qui, après les soucis du jour, aiment à délasser leur esprit et à se réchauffer au foyer de la bonne et saine gaieté française.

Voici la distribution :

Mme Perrichon.....	Mme de Gonzague.
Henriette.....	Mlle Alice Doucet.
La marchande de journaux.....	Miss M. Carroll.
M. Perrichon.....	M. Léopold Galarneau.
Daniel Savary.....	M. Paul Viallard.
Armand Desroches.....	M. A. Terroux.
Le commandant Mathieu.....	M. John Ostell.
Majorin.....	M. H. St-Louis.
Jean.....	M. Armand Beaudry.
Joseph.....	M. Léonce Doucet.
L'Aubergiste.....	M. A. Cusson.

L'hon. M. Landry, candidat conservateur, a été élu par une majorité de 500 voix, dans le comté de Kent, Nouveau-Brunswick.



LE CONTRE-AMIRAL PIERRE,
DÉCÉDÉ



M^r MARET, DOYEN DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE, PRIMICIER DE SAINT-DENIS



M. EDOUARD DUBUFE, mort récemment à Versailles



M. AUGUSTE COT, peintre, mort récemment à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Recueil de Prières et d'Œuvres Pies auxquelles les Souverains Pontifes ont attaché des Indulgences 3e édition, considérablement augmentée, renfermant les Concessions de Léon XIII jusqu'à ce jour. 2 fr. 50 franco par la poste, à Paris, chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte.

Cet ouvrage, approuvé par la Sacrée Congrégation des Indulgences, conseillé par Pie IX comme le meilleur livre de dévotion, est aussi le meilleur Manuel de piété, ne renfermant que des *Prières* liturgiques ou approuvées par la Sacrée Congrégation des Rites et des *Œuvres Pies* ou *Pratiques* pieuses recommandées par l'Eglise.

Les Prières indulgenciées par Léon XIII, qui ne se trouvent point avec beaucoup d'autres additions, dans les éditions précédentes, sont celles de saint Thomas d'Aquin, patron des écoles catholiques, pour les prêtres avant et après leur confession, avant de célébrer, pour les élèves avant l'étude, à Marie-Immaculée, à saint Joseph, patron de l'Eglise, avec une *Invocation* et le cantique *Magnificat*.

Recueil de Tiers-Ordres, Archiconfréries, Confréries, Scapulaires, Congrégations, Pieuses Unions, Œuvres, Associations et Sanctuaires, auxquels sont attachées des indulgences et autres faveurs spirituelles, par M. le chanoine L. Pallard, recteur émérite des Quatre-Nations. 3e édition, augmentée d'un *Appendice* très considérable, palpitant d'intérêt et d'actualité. 1 vol. in-18, 2 fr. 50, chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris, franco par la poste.

Cet ouvrage, pendant du *Recueil des Prières*, etc., approuvé dans chaque partie par les supérieurs respectifs et par la Sacrée Congrégation des Indulgences pour la totalité, est recommandé d'une manière toute spéciale par le cardinal Caverot et Mgr Mermillod.

Le Pardon du Rosaire. — Premier Dimanche d'Octobre.

« Une indulgence plénière, *Toties Quoties*, applicable aux défunts, analogue à celle de la Portioncule, le 2 août, est accordée aux confrères du Rosaire, et même à tous les fidèles contrits, confessés et communés, c'est-à-dire chaque fois qu'ils visitent dévotement la chapelle, ou l'autel, ou la statue du Rosaire, en dehors de la chapelle, dans les églises où est canoniquement érigée la Confrérie du Rosaire, depuis les premières vêpres de la Vigile jusqu'au coucher du soleil du jour de la fête du saint Rosaire, premier dimanche d'octobre, établie en mémoire de la célèbre victoire de Lépante (1571), pourvu qu'ils se confessent et prient aux intentions du Souverain-Pontife. »

Consulter le *Recueil de Tiers-Ordres, Archiconfréries, Confréries, Scapulaires, etc.*, auxquels sont attachées des indulgences et autres faveurs spirituelles, par L. Pallard, 3e édition, augmentée d'un *Appendice* considérable, ouvrage approuvé dans chaque partie par les supérieurs respectifs et par la S. C. des Indulgences pour la totalité, avec l'*Imprimatur* du Maître du Sacré Palais et les recommandations du cardinal Caverot et de Mgr Mermillod. 2 fr. 50 franco par la poste, chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte, à Paris.

A l'occasion du mouvement des déclarations et des controverses qui se produisent au sujet de l'Empire, il est tout naturel de rappeler la magnifique *Oraison Funèbre du Prince Impérial*, par le cardinal Manning, archevêque de Westminster. Cette œuvre, vraiment magistrale, renferme en plus la belle prière du prince, trouvée dans son Missel, son portrait véritable et celui du cardinal Manning. 4e édition, 50 centimes (10 cents) franco par la poste partout, chez Victor Baireaux, 156, rue de Rivoli, à Paris. *Seule version autorisée.*

ENCORE LE BANQUET PICAULT

Réponse de M. le Dr Picault à la santé qui lui a été portée par M. O. Perrault, vice-consul de France, au banquet du 15 courant :

Monsieur le président,
Messieurs,

La santé à laquelle vous venez de boire avec tant d'enthousiasme, à l'occasion du 50ème anniversaire de mon arrivée dans ce pays, m'émeut jusqu'au fond de l'âme. Il est doux, il est salutaire de se voir entouré de personnes si bienveillantes, et j'en garderai toute ma vie un souvenir profond.

Parti de France il y a cinquante ans, plein d'illusions, poussé par le désir de voir des pays nouveaux, l'espoir d'y trouver une existence plus accidentée et plus indépendante, je m'embarquais au Havre, et, après 54 jours de traversée, j'arrivais à New-York où, me disait-on, tout le monde parlait français.

Première déception ! Je dus chercher un milieu où je pusse me faire comprendre, moi dont un des rêves était de visiter le pays des oranges.

Je fus amené, par les circonstances, à planter ma

tente à Montréal, au milieu d'une population si française que je pus me faire l'illusion que j'habitais un département de la France.

Ai-je eu à m'en repentir ? Non, car fidèle à la conduite que je m'étais tracée, je ne tardai pas à me faire des amis et à m'attacher au pays. Ce climat si froid que je redoutais tant, me parut, grâce au système de chauffage, bien plus supportable que l'humidité dont j'avais tant souffert dans les hivers de France. Cependant, ces hivers sont bien longs et, malgré tous mes efforts, je crains bien que je ne les verrai jamais venir avec plaisir.

J'ai parlé plus haut d'une règle de conduite que je m'étais tracée. Peut-être ferais-je bien, dans l'intérêt de mes compatriotes, d'en dire quelques mots. La voici :

Un voyageur qui cherche à fixer sa résidence en pays étranger ne doit jamais blâmer, à tort et à travers, ce qu'il voit ; il doit comprendre qu'il y trouvera des habitudes, une forme de langage, des expressions différentes des siennes. Ces habitudes, qui lui paraissent étranges, ont cependant leur raison d'être, et ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de s'y conformer, de les adopter franchement ou de faire son paquet et de s'en aller.

Je n'ai jamais eu qu'à me louer de ce système. Aussi ai-je vécu en paix, dans les termes les plus cordiaux avec chacun, confondu avec la population dans toutes les choses de la vie. J'ai trouvé tout l'encouragement que je pouvais désirer.

Quand je jette les yeux autour de moi, que de changements depuis cinquante années ! Cette petite ville, qui comptait moins de 25,000 âmes, s'est transformée en une magnifique cité de 150,000, et Dieu seul pourrait dire où elle s'arrêtera dans son élan vers le progrès.

Si la ville de Montréal a subi une telle transformation, que dirai-je de la province de Québec en général ?

Quand je suis arrivé ici, en 1833, il était évident que le pays subissait une de ces crises politiques qui sont la ruine ou le salut des nations. Vous en connaissez le résultat.

Aujourd'hui, le Canada n'a rien à envier en fait de liberté à aucun pays du monde. Le commerce et l'industrie se développent avec rapidité. Des chemins de fer sillonnent partout le pays, et, dans un rayon de vingt-cinq milles, il n'y a pas moins de douze embranchements venant se souder aux lignes du Grand-Tronc et du Pacifique.

J'ai suivi pas à pas cette transformation. J'ai connu presque tous les grands hommes qui ont pris part aux luttes commerciales et politiques du pays, et j'ai eu l'honneur de vivre dans l'intimité avec quelques-uns, entre autres les honorables L.-J. Papineau et D.-B. Viger.

J'assistais au dîner de M. John McDonnell, rue St-Antoine, où fut décidée, sur la proposition de M. Ludger Duvernay, la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste, dont la première réunion fut célébrée le 24 juin 1834. Parmi ceux qui ont assisté à ce dîner de McDonnell, combien ont survécu ? Je suis sans doute un des derniers survivants. C'est là qu'un jeune homme, étudiant en droit, devenu depuis sir George-Etienne Cartier, essaya sa verve poétique et nous chanta *Le Canada, son pays, ses amours*.

Pardonnez-moi, messieurs, si je me laisse entraîner par mes souvenirs. Les vieillards sont sujets au rago-tage, et je m'aperçois que je tombe dans ce défaut.

Ces souvenirs ne sont pas tous agréables, tant s'en faut. Un arbre a beau être vigoureux, il arrive quelque tempête qui en brise brusquement les branches les plus solides, en apparence. Il en fut ainsi de moi. Ce n'est pas ici le lieu d'en parler ; mais permettez-moi de dire un mot de la guerre franco-allemande, de cette année terrible, comme l'appelle notre grand poète, où mon cher pays, ma noble France a tant souffert. J'avais, à cette époque, l'honneur de représenter ma patrie comme vice-consul à Montréal. Vous dire les douleurs, les anxiétés, les insomnies que j'ai endurées, ceux-là seuls, que je voyais dans l'intimité, pourraient les décrire !

Heureusement, ces événements sont déjà loin de nous et, malgré les nuages qui obscurcissent notre ciel, je puis dire que ma patrie d'origine et celle d'adoption peuvent aujourd'hui envisager l'avenir avec confiance. Mais je m'aperçois que j'ai déjà excédé les bornes que je m'étais prescrites.

Je termine donc en vous remerciant de nouveau, messieurs, de l'honneur que vous me faites. Ma famille conservera avec orgueil les magnifiques présents que vous m'avez offerts et les transmettra à mes descendants.

NOS GRAVURES

Le contre-amiral Pierre, décédé récemment

Le contre-amiral Pierre (Pierre-Joseph-Gustave), qui a conduit si vigoureusement les affaires à Madagascar, vient de mourir en France, où il rentra malade, immédiatement après la brillante victoire qu'il remporta. Il était né à Dijon, en 1827, et entra à l'école navale en

1841. Peu après sa sortie du vaisseau-école, il s'est fait tellement remarquer aux expéditions de Tanger et de Mogador qu'il a été nommé aspirant de 1re classe au choix. Il a fait en cette qualité, avec le brick le *Du Couëdic*, une campagne sur ces mêmes côtes de Madagascar et du canal Mozambique, après un intervalle de quarante ans, dirigeant comme officier général la défense de nos intérêts.

Nommé enseigne de vaisseau en 1846 et rentré en France, il a navigué aux Antilles, puis à Terre-Neuve, où il a été nommé lieutenant de vaisseau le 11 juin 1853, et a pris, à la fin de la même année, le commandement de la goélette la *Fauvette*, qu'il a gardé cinq ans en exécutant d'importants travaux hydrographiques.

Pendant la guerre de 1859 avec l'Autriche, le lieutenant de vaisseau Pierre était adjudant du capitaine de vaisseau de La Roncière-le-Noury, commandant une division de canonnières dans l'Adriatique.

Capitaine de frégate en 1862, le commandant Pierre, employé d'abord au cabinet du ministre, devint en 1865 chef d'état-major de la division navale cuirassée de la Manche, commandée par l'amiral de La Roncière. Les croisières de cette division se terminèrent par une pointe jusqu'au Mexique, où elle assista à l'embarquement de l'armée pour la France.

Le capitaine de frégate Pierre a fait ensuite deux fois le tour du monde avec des frégates-transports affectées au ravitaillement de la Nouvelle-Calédonie et de Taïti. En achevant le dernier voyage avec la frégate la *Sy-bille*, il a fait en 1870, dans l'Atlantique, plusieurs prises allemandes.

Peu après son retour en France, il était à la défense d'Orléans ; il fut nommé capitaine de vaisseau en 1874.

Pendant une longue campagne faite dans l'Océan Pacifique avec le croiseur l'*Infernet*, le commandant Pierre a fait d'importants travaux hydrographiques très utiles aux navigateurs.

Son habileté reconnue, tant comme marin manœuvrier que comme navigateur expérimenté et comme hydrographe, l'a désigné tout naturellement au ministre pour le commandement de la frégate-école des aspirants. C'était cette même *Flore* qui portait son pavillon de contre-amiral dans les eaux de Madagascar. Les tours de force qu'il a exécutés avec ce bâtiment ont été très remarqués par les marins étrangers et sont restés légendaires parmi les jeunes officiers et parmi les élèves de la frégate.

Il a fallu que ce marin hors ligne, qui avait dans son grade le double de commandement que ses collègues, commandât encore un cuirassé en escadre, pour atteindre, en septembre 1880, le grade de contre-amiral.

Nommé membre du conseil des travaux de la marine, l'amiral Pierre a commandé en 1882 la seconde division de l'escadre de réserve formée dans l'Océan, et après le désarmement de cette escadre, alors qu'on s'attendait à le voir réservé pour une division cuirassée dans la Manche, il a été désigné pour aller défendre nos intérêts à Madagascar ; le ministre ne pouvait pas faire un meilleur choix pour cette mission difficile.

L'amiral Pierre était commandeur de la Légion d'honneur ; c'était un homme instruit, d'un esprit très fin, très judicieux et d'un caractère résolu.

Mgr Maret

L'éminent prélat, doyen de la faculté française de théologie et primicier du chapitre de Saint-Denis, qui vient d'être promu à la dignité d'archevêque de Lépante, est une des figures les plus connues, les plus méritantes et les plus sympathiques de l'épiscopat français. Il est né à Alais, en 1804. Elève du séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, il s'adonna à l'enseignement après avoir reçu la prêtrise, rempli pendant quelque temps les fonctions de vicaire à St-Philippe-du-Roule, prit le grade de docteur en théologie et fut nommé, en 1840, professeur de dogme à la Faculté de Paris, dont il est devenu depuis le doyen. Dans son enseignement comme dans ses livres, l'abbé Maret se fit remarquer par son vaste savoir et quelque peu ses idées gallicanes et libérales. Le savant professeur n'en fut pas moins nommé chanoine de Notre-Dame et vicaire général honoraire de l'archevêché de Paris ; mais lorsque en 1860, le gouvernement l'appela à occuper le siège épiscopal de Vannes, la cour de Rome refusa de ratifier ce choix, et le pape conféra seulement à M. Maret le titre d'évêque *in partibus* de Sura. Au moment du concile de 1869, M^{gr} fit partie de la minorité qui se prononça contre l'opportunité de la déclaration de l'infailibilité papale ; il fit même paraître à ce sujet une brochure intitulée : *Du Concile général et de la paix religieuse* ; mais, au mois de septembre 1871, il envoya à Pie IX un acte de complète soumission et déclara, avec un admirable sentiment d'humilité chrétienne, qu'il regrettait absolument tout ce qu'il avait écrit dans son ouvrage. Outre des articles insérés dans le *Correspondant* et dans l'*Ere Nouvelle*, on doit à M^{gr} Maret de nombreux et très remarquables ouvrages de théologie et de philosophie, ainsi que des travaux sur la discipline ecclésiastique.

M. Cot

Le peintre Cot, atteint il y a quelques temps d'une fluxion de poitrine, vient de mourir.

L'art aimable fait une perte sérieuse. Cot n'était point, il est vrai, de ces artistes qui éparpillent leur talent sur des toiles géantes. Pourtant, plusieurs de ces œuvres ont eu, on peut le dire, une réputation européenne.

Qui ne se rappelle, pour n'en citer que deux, le *Printemps* et *Pendant l'orage*, où la pureté d'un dessin rappelle celui de Prudhon s'ajoutait au charme de la composition ?

Ces deux ouvrages furent reproduits en tout genre à d'innombrables exemplaires.

Cot excellait également dans le portrait, et son pinceau, habitué aux légèretés de l'idylle, savait donner quelque attrait au plus austère visage.

Pierre-Auguste Cot était né à Bédarieux (Hérault). Médaille aux Salons de 1870 et de 1872, il fut décoré en 1874, et obtint, en outre une médaille de 2e classe à l'Exposition de 1878.

M. Dubufe

Le peintre Louis-Edouard Dubufe est mort le 11 août, à Versailles, après une longue et douloureuse maladie.

Fils de Claude-Marie Dubufe, le dernier représentant de l'école de David, qui mourut en 1864, Edouard Dubufe était né à Paris en 1820. Elève de son père et de Paul Delaroche, il débuta au Salon en 1839 par une *Annonciation* et une *Chasseresse* qui lui valurent une médaille de troisième classe. Il exposa ensuite au Salon de 1840 le *Miracle des roses de sainte Elisabeth de Hongrie* et deux études, la *Poésie* et la *Musique*; pendant cinq ans, il s'occupa de peinture religieuse.

Sa mort est une grande perte pour les arts.

Hollande — Le palais de l'Exposition d'Amsterdam

Le palais de l'Exposition internationale d'Amsterdam, dont nous donnons une grande vue d'ensemble, s'élève au milieu d'un parc, en arrière du Musée royal, et couvre à lui seul une superficie d'environ 180,000 pieds carrés. La façade, très originale et très belle, est l'œuvre d'un architecte français, M. Fouquiau. Elle se compose de deux grandes tours carrées, surmontées de figures de divinités indiennes, disposées en forme de pyramides. D'énormes éléphants taillés dans les sous-bassements de ces tours, que relie l'une à l'autre une immense tenture rouge, semblent les supporter. Des mâts, au pied desquels des lions sont accroupis, soutiennent cette tenture.

La porte franchie, on pénètre dans les grandes galeries et les galeries latérales de l'Exposition dont, dans notre dessin, on voit à vol d'oiseau, les nombreux toits fuir jusqu'aux derniers plans. Dans ces galeries sont groupés, par sections, les produits des diverses nations qui prennent part à l'Exposition : la Hollande d'abord, puis la France, qui y occupe une très importante place, la Belgique, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, l'Allemagne, l'Espagne, la Chine, le Japon, etc.

Un parc artificiel, dessiné à la française, entoure le palais. Ce parc est semé d'habitations et d'établissements de toutes sortes. Au fond, à droite, est le pavillon des beaux-arts. Sur le premier plan, du même côté, se trouvent le pavillon royal, le pavillon de la ville d'Amsterdam, le pavillon de la Presse, etc. A gauche s'étend le *hall* des machines, couvrant une superficie de 36,000 pieds carrés. On voit encore de ce côté le pavillon de la ville de Paris.

On sait que l'Exposition d'Amsterdam obtient le plus grand succès et attire en Hollande une grande affluence de visiteurs. Rappelons, en terminant, qu'elle est l'œuvre de simples particuliers; que son promoteur, qui en est le secrétaire général, est M. Agostini, un Français, et qu'elle a été exécutée par une société franco-belge.

Suisse — L'Exposition de Zurich

Cet été, un nouveau centre d'attraction a appelé en Suisse la foule des touristes, des curieux, des amateurs de la nature pittoresque et sauvage. Nous voulons parler de l'Exposition de "l'Athènes helvétique," de Zurich, dont l'inauguration a eu lieu il y a trois mois.

Zurich est une grande et belle ville que le Limmat traverse en la divisant en deux parties qui ne se ressemblent guère. Sur la rive droite, la ville nouvelle, avec ses élégantes constructions; sur la rive gauche, la vieille ville, aux rues étroites et mal alignées; devant, une plaine liquide de près de 9,000 hectares, le lac, au riant aspect.

C'est dans la nouvelle ville que s'élèvent les bâtiments de l'Exposition, dont un de nos dessins représente l'entrée. Celle-ci franchie, on arrive devant le portail central qui, flanqué de deux tours carrées surmontées d'un dôme, ouvre sa large baie voûtée sous pignon

avancé devant un bassin avec rocailles qu'entourent des buissons d'arbustes verts. Un pas de plus, et l'on pénètre dans les diverses galeries, dont une des plus intéressantes est celle des machines, dont nous donnons une vue.

Les bâtiments de l'Exposition s'élèvent au milieu d'un parc très bien disposé, dans lequel sont semées différentes constructions, parmi lesquelles il faut citer le palais des Beaux-Arts, un peu trop grec pour le milieu à notre sens, et le pavillon de chasse, très agreste, où se trouve l'Exposition forestière. Ajoutons que de nombreux pavillons particuliers, des chalets, des cafés, des restaurants, mettent la plus grande variété en cet ensemble, en y jetant leur note gaie.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu le 1er juillet. Le soir, il y a eu grande fête de nuit au jardin de la Tonnhalle, avec grand renfort de musique, éclairage *a giorno*, qui faisait éclater en sa blancheur la façade du palais des Beaux-Arts, et miroiter avec des plaques de lumière et d'ombre les silhouettes accidentées des divers bâtiments de l'Exposition. Plus féérique encore a été la fête vénitienne. Une multitude de bateaux portant des lanternes multicolores ne cessaient de glisser dans tous les sens sur le miroir resplendissant du lac, dont, à un moment donné, l'immense nappes d'eau a semblé s'allumer quand a éclaté, avec un bruit de fusillade, le bouquet final du feu d'artifice.

L'EXCURSION DE LA "PATRIE"

Jeudi soir M. Beaugrand a donné une fête au personnel de son établissement. Le vapeur *Filgate* était engagé pour la circonstance. Partis à 8 h. du soir des quais de Montréal, les excursionnistes sont descendus jusqu'en face de Boucherville. Le temps était splendide. Tout s'est bien passé à bord. La presse de Montréal et beaucoup de nos concitoyens ont répondu à l'invitation de M. Beaugrand. Près de 300 personnes ont pris part à cette fête de nuit. Le corps de musique "L'Harmonie de Montréal" s'est fort bien acquitté de sa mission.

Belle soirée. Nos félicitations au propriétaire de la *Patrie*.

CHOSSES ET AUTRES

Les Chambres françaises sont convoquées pour le 22 octobre prochain.

Les funérailles de l'amiral Pierre ont été célébrées à Marseille.

La corvette royale, *La Canada*, restera une dizaine de jours dans notre port.

L'amiral Courbet a été nommé commandant-en-chef des troupes françaises au Tonquin.

L'école de médecine pour les femmes sera ouverte à Toronto le premier octobre.

La Nilsson vient de s'embarquer à Londres pour une nouvelle tournée en Amérique.

M. Joseph Mercier, le célèbre voyageur canadien, est arrivé à Montréal de retour de l'Alaska.

Sa Grandeur Mgr Lafleche sera probablement de retour d'Europe au commencement d'octobre.

Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé H.-R. Casgrain vient d'être nommé *membre correspondant de l'Académie Royale de Pise*, en Italie.

O'Donnell, le meurtrier de Carey, a été mis en accusation à Londres, et a plaidé non coupable. Son procès va s'instruire incessamment.

Le *Globe*, de St-Jean, N.-B., dit que M. Landry, candidat conservateur à Kent, sera fait juge s'il n'est pas appelé dans le cabinet.

La manufacture de papier appartenant à M. J.-B. Rolland, à Saint-Jérôme, doit commencer à fonctionner au commencement d'octobre.

On parle déjà, à Montréal, de convoquer une assemblée pour réorganiser un carnaval dans le genre de celui de l'année dernière.

Mardi de la semaine dernière, M. Gladstone a dîné avec le Czar, à bord de son yacht mouillé dans les eaux danoises.

Une dépêche de Londres annonce qu'un des patients à l'hôpital de Sligo, vient de succomber à une attaque du choléra asiatique.

Les Canadiens-Français comptaient pour près de la moitié parmi les convives du banquet du Windsor,

donné à lord Carnarvon, mercredi de la semaine dernière.

La canonnière française *Crocodile* est arrivée à Halifax, venant de Terre-Neuve, où elle avait été envoyée pour protéger les pêcheries.

La *République Française* dit qu'il est de l'intérêt de toutes les puissances de s'unir à la France, afin d'empêcher la Chine d'opposer des barrières au commerce.

Le corps de musique, "L'Harmonie de Montréal," a été engagé pour jouer à l'exposition de Boston les trois premières semaines de janvier.

Le juge Robert Mayo, du comté de Westmoreland, s'est tué d'un coup de revolver, à bord du steamer *Baltimore*. C'était un savant jurisconsulte.

Le service des malles par les bateaux de la compagnie du Richelieu est discontinué pour la saison. Les malles seront transportées dorénavant par le chemin de fer du Nord.

La corvette anglaise *Canada* quittera la station navale de l'Amérique du Nord au mois de juillet 1884, et le prince George de Galles sera promu en arrivant en Angleterre.

M. Lefavre, ex-consul-général de France dans l'Amérique du Nord, ayant résidé longtemps à Québec, actuellement consul-général à New-York, sera fait, dit-on, ministre plénipotentiaire à Washington.

Le gouvernement colonial a adressé un ultimatum à Cetewayo, le sommant de se rendre avec ses guerriers d'ici à dix jours. S'il refuse, on enverra des troupes pour le faire prisonnier.

Le marquis de Lorne et la princesse Louise se proposent de visiter une dernière fois Montréal avant leur départ définitif pour l'Europe. Ils seront ici dans la première partie du mois d'octobre.

Le *Quotidien* dit qu'avant peu tous les bureaux du chemin de fer de la rive Nord seront transportés à Montréal. Il ne restera plus à Québec que les usines, où l'on fera quelques travaux de réparations.

Un mandat d'arrestation a été émis contre M. Patrick O'Meara, député-greffier de la cité de Montréal, pour détournement de fonds provenant du loyer, pour trois ans, des vergers du parc Mont-Royal.

L'association pour l'avancement des sciences tient actuellement son assemblée annuelle à Southport. Cinq membres ont exprimé l'intention d'assister à l'assemblée de l'Association, qui aura lieu à Montréal en 1884.

La réception que la ville de Montréal se propose de faire au gouverneur-général et à la princesse Louise, sera grandiose, paraît-il, si nous en croyons quelques membres du comité d'organisation. Le comité est à l'œuvre depuis quelques jours.

M. Ansley, un des inspecteurs de la cité, est mort dimanche dernier à la suite d'un accident qui lui est arrivé, il y a quelques jours, en tombant de cheval. C'était un des employés les plus estimés de la corporation. M. Ansley laisse une veuve et quatre enfants.

Il paraît que le récent désastre de Java avait été prédit, il y a quatre ans, par le capitaine Delannoy, de l'armée française. Ce dernier, fort de son succès, prédit maintenant un désastre du même genre, mais plus grand, de beaucoup, pour 1886.

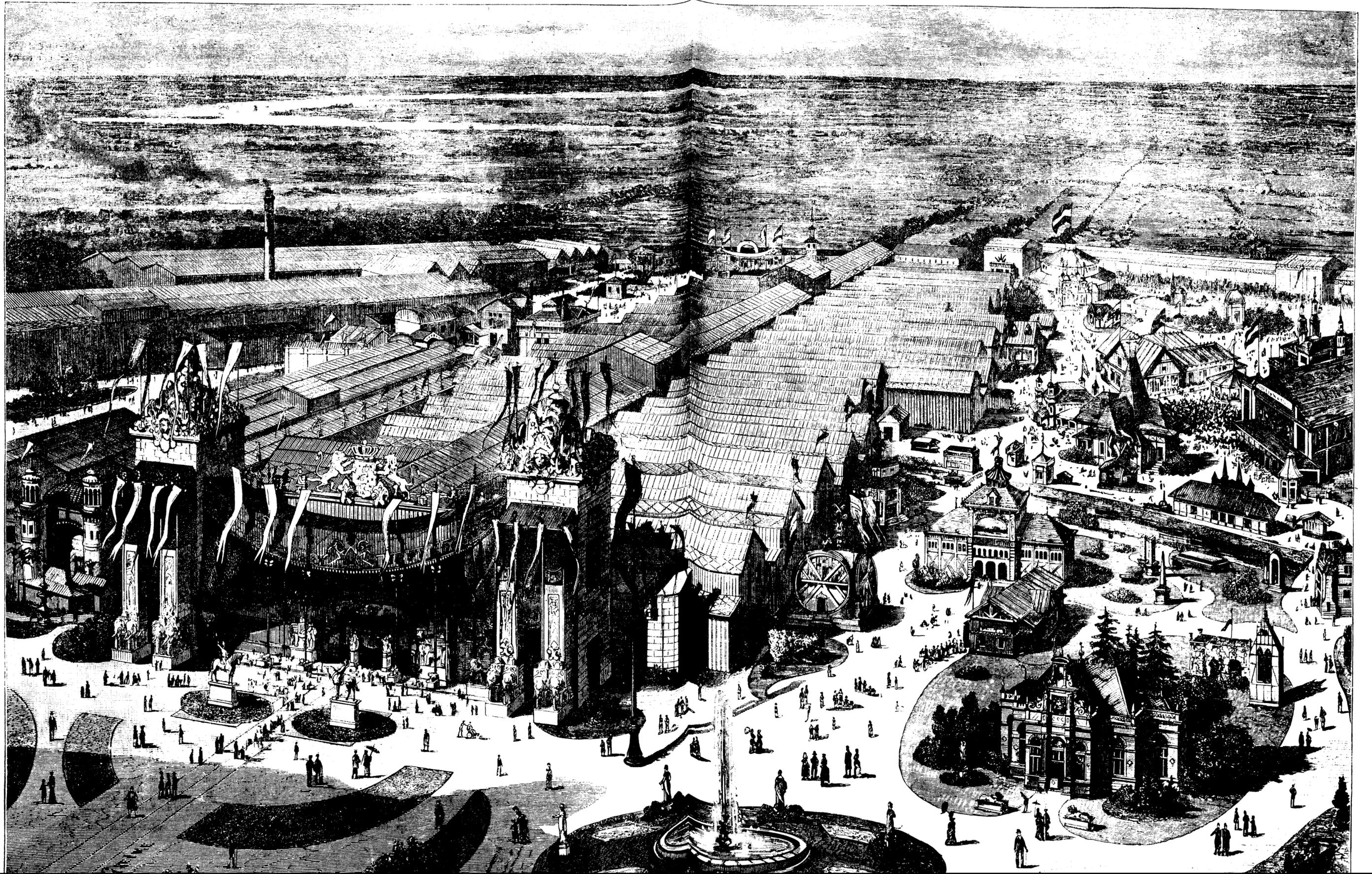
Sir Hector Langevin est allé visiter, il y a quelques jours, les ateliers de M. Hébert, qui désirait avoir l'opinion de l'hon. ministre sur la statue de sir George-Etienne Cartier, qu'il vient de finir. Sir Hector s'est déclaré fort satisfait et a complimenté M. Hébert. La statue sera coulée dans une quinzaine de jours.

C'est samedi prochain, 29 courant, qu'aura lieu à l'Académie de Musique, la grande représentation dramatique de *Le voyage de M. Perrichon*. Le public sait que cette soirée est donnée au bénéfice de M. Viallard. Ce monsieur, connu à Montréal, est le directeur de la compagnie d'amateurs, amateurs qui appartiennent tous à la classe aisée de cette ville. Nous engageons nos concitoyens à se rendre samedi soir à l'Académie de Musique. *Le Voyage de M. Perrichon*, pièce très morale, a obtenu un brillant succès à Paris.

Si un malade ou un invalide a quelque doute sur l'efficacité des Amers de Houblon, qu'il essaye; il y a des centaines de cas semblables au sien qui ont été guéris, et lui aussi aura la preuve de leurs qualités curatives.

GREENWICH, 10 février 1880.

Messieurs.—J'avais été condamné par les médecins comme devant succomber à la consommation. Deux bouteilles des Amers de Houblon m'ont guéri. — LEROY BREWER.



LE CHRIST (*)

DIEU SEUL

Jour à jamais béni, jour heureux de ma vie,
Où l'image du Christ apparut à mes yeux.
Reste, ô doux souvenir, dans mon âme ravie,
Accompagne mes pas sur la route des cieux !

Quel génie, enfantant ce chef-d'œuvre admirable,
De ce vivant ivoire a fait parler les traits ?
Quel cœur a mesuré cet abîme insondable
De Jésus immolé avant tous nos forfaits ?

Son regard fut témoin du drame du Calvaire.
Ses yeux ont vu couler le sang de mon Sauveur :
Une céleste extase, une pure lumière
Lui dévoila Jésus et sa longue douleur.

Tu m'as tout retracé, sainte et divine Image,
Les tortures du corps, les tourments de l'amour ;
Par toi j'ai tout compris, sa mort fut mon ouvrage ;
Que ne puis-je à tes pieds expirer à mon tour !

Venez et contemplez le triple rang d'épines
Ceignant ce front royal, perçant ce chef sacré,
Et son sang, se mêlant à ses larmes divines,
Implorant le pardon pour son frère égaré !

Qui donc nous redira le langage sublime
De son regard mourant et porté vers les cieux ?
O céleste douceur, ô douloureux abîme,
Où l'amour de Jésus se révèle à nos yeux ?

Oh ! laisse-moi baiser sur ta face livide
Ces vestiges cruels d'un soufflet infamant
Je ne m'abuse pas, c'est ma main déicide
Qui t'infligea, mon Dieu, cet odieux tourment !

Dans sa bouche entr'ouverte, ô langue desséchée,
Tu murmures encore : J'ai soif, soif de ton cœur ;
Oui, ta brûlante soif ne peut être étanchée
Que par le repentir, les larmes du pécheur.

Toujours je la verrai cette épaule blessée,
Que déchira pour moi le fardeau de la croix ;
Toujours je la verrai cette main transpercée,
Qui semble me bénir pour la dernière fois.

Ses muscles sont tendus, ses veines épuisées,
Le Prophète l'a dit : tous ses os sont comptés,
Ses membres sont meurtris, toutes ses chairs blessées
Et le sang à longs flots coule de tous côtés.

Laisse-moi m'abreuver à cette source pure
Qui jaillit, ô Jésus, de ton cœur adoré,
Je veux, collant ma lèvre à ta large blessure,
Savouer à longs traits ce breuvage sacré.

Va donc, ô Dieu victime, où ton amour t'appelle,
Subjuguer à la fois et l'orgueil et l'erreur,
Calmer le repentir, charmer le cœur fidèle,
Confondre dans tes bras le juste et le pécheur.

Mais en quittant ce toit, tu vois couler nos larmes,
Que ne puis-je, ô Jésus, te suivre pas à pas ?
Te montrer en tous lieux et révéler tes charmes
A ce monde insensé qui ne te connaît pas ?

Je ne te verrai plus, effigie adorable,
Mes regards attristés te chercheront en vain...
Mais non, tu m'as laissé l'empreinte ineffaçable
De ton Image sainte, ô Crucifix divin.

Partout tu m'apparais, partout je te contemple,
Ta croix, à mon réveil, se dresse devant moi,
Dans mon humble cellule et surtout dans le Temple
Où mon âme, ô mon Dieu, s'épanche devant toi.

Que j'expire à tes pieds, si jamais je t'oublie,
Si je ne vois tes traits jusqu'au dernier soupir.
Ah ! du calice amer, pour moi tu bus la lie,
Pour toi, mon doux Jésus, je veux vivre et mourir.

Pour moi sur cette terre il n'est plus qu'un délice,
Répandre ton amour, partager ta douleur ;
Loin de moi le plaisir : amour et sacrifice !
Tel est, ô Dieu souffrant, le seul cri de mon cœur.

Cloue à ta croix ce cœur, couronne-moi d'épines,
C'en est fait, mon Jésus, oui tout est consommé.
Mon Dieu, je me remets entre tes mains divines,
A toi seul j'appartiens, à toi j'ai tout donné.

Tout : mon âme et mon corps, oui, tout, ma vie entière,
Les gouttes de mon sang, mon esprit et mon cœur,
Ma famille chérie et mes sœurs et ma mère,
Et mes jours d'amertume et mes jours de bonheur.

Ah ! donne-moi ta croix : c'est ma seule richesse,
C'est là tout mon trésor, ô sainte pauvreté ;
Sur mon cœur défaillant, que toujours je la presse
Pour te la rendre au jour de ton éternité.

LE MOULIN ROUGE

— 0 —

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS

XIV

LE PÈRE ET LA FILLE

(Suite)

Le médecin écouta avec une attention profonde le récit rapide des circonstances dans lesquelles M. Talbot et Pauline avaient été trouvés.

— Ah ! dit-il ensuite, je comprends ! l'effrayante catastrophe de la nuit dernière, les dangers courus, et sans doute l'horrible spectacle de son père frappé sous ses yeux, n'auront que trop suffi pour égarer l'intelligence de cette infortunée ! Combien de fois n'ai-je pas vu maître et se développer une soudaine folie, dans des circonstances moins terribles !

— Mais, monsieur, Dieu est juste... il n'est pas sans pitié... reprit vivement madame Audouin, il ne peut permettre, n'est-ce pas, que la chère enfant reste folle ?...

— Dieu seul connaît les secrets de sa volonté, répliqua le médecin, et vous m'adressez une question à laquelle je ne puis répondre...

— Eh ! quoi, cette intelligence si vivace, cette raison si jeune, si brillante et si pure, resteraient à jamais voilées ?

— Je me tromperais, madame, en vous disant que la guérison est probable... Mais j'affirme cependant qu'elle est possible...

— Enfin, monsieur, que faut-il essayer pour combattre cet horrible mal ?...

— Rien.

— Rien, dites-vous ! ah ! je ne veux pas le croire... la science est puissante ! elle triomphe des maladies du corps... ne peut-elle triompher également de celles de l'âme ?

— Non, madame... sortie de son domaine, elle devient impuissante... l'âme lui échappe, car elle ne relève que de Dieu !... une vie calme jusqu'à la monotonie, l'absence de toute émotion vive, le séjour de la campagne, s'il est possible, voilà ce que je dois conseiller uniquement, sinon comme remèdes efficaces, du moins comme agents de guérison capables d'amener d'heureux résultats...

— Et ces résultats, monsieur, si Dieu permet qu'ils se manifestent, se feront-ils longtemps attendre ?

— Je donnerais beaucoup, madame, pour pouvoir vous répondre affirmativement, mais, de même que je vous ai donné tout à l'heure, sans hésitation, une désolante certitude à l'égard du père, je suis contraint de vous répéter qu'à l'endroit de la fille mon ignorance est absolue...

Ces paroles désolantes terminèrent l'entretien de la gouvernante et du médecin, et ce dernier quitta cet intérieur si cruellement éprouvé, pour aller porter à d'autres souffrances des secours, plus utiles sans doute et plus efficaces.

Aussitôt que madame Audouin se trouva seule entre M. Talbot et Pauline, elle s'agenouilla.

— Mon Dieu, murmura-t-elle, avec l'élan d'une ardente foi, prenez du moins pitié de la pauvre enfant qui va rester orpheline ! Ne plongez pas son âme de seize ans dans l'éternelle nuit ! Mon Dieu, rendez-lui la raison !

XV

LE CONVALESCENT

Six semaines s'étaient écoulées depuis les événements sinistres auxquels nous avons fait assister nos lecteurs.

Ceci nous amène au milieu d'un mois de juillet de l'année mil sept cent soixante-dix.

Pénétrons, vers les onze heures du matin, dans l'hôtel de la rue Saint-Louis et dans la chambre à coucher du baron de Lascars.

Enveloppé dans les plis d'une robe de chambre devenue trop large pour son corps amaigri, Roland était à demi étendu sur un fauteuil moelleux, à côté d'un guéridon supportant une côtelette cuite à point et une bouteille de ce vin de Bordeaux que le maréchal duc de Richelieu et le roi Louis XV venaient de mettre à la mode.

Il suffisait de jeter un regard sur le gentilhomme pour comprendre qu'il relevait à peine d'une longue et dangereuse maladie. Sa figure, prodigieusement amincie, faisait paraître son nez plus long et doublait la grandeur de ses yeux. Ses mains, très effilées et d'une blancheur d'ivoire étaient presque diaphanes.

Cependant des signes irrécusables annonçaient que la convalescence venait de commencer et que, selon toute apparence, elle ferait des progrès rapides.

Une teinte faiblement rosée nuançait çà et là ses joues pâles. Les lèvres offraient une coloration de bon augure, les yeux avaient de l'éclat, et enfin l'appétit ne manquait point au convalescent, à en juger par la façon pleine de vivacité et d'entrain avec laquelle il attaquait sa côtelette et mordait son petit pain.

En face de lui se tenait debout son premier valet de chambre, Lorrain, avec une serviette sur le bras, prêt à devancer ses ordres et à prévenir ses moindres désirs.

Au bout de quelques minutes il ne restait sur l'assiette de Lascars qu'un os parfaitement nettoyé et quelques miettes de pain.

Alors le baron se renversa dans son fauteuil, en poussant un soupir de béatitude, après avoir savouré un demi-verre de vin de Bordeaux, et il dit :

— Dieu me damne, Lorrain, mon garçon, je me sens meilleur appétit qu'en me mettant tout à l'heure à table, et je crois que cet appétit est de bon conseil... Allez donc, au plus vite, à la cuisine me chercher une seconde côtelette...

Lorrain se dirigea vers la porte, mais, au moment de l'atteindre, il se retourna vers son maître et murmura d'un ton respectueux :

Monsieur le baron me permettra de lui faire observer que les médecins ont recommandé par-dessus toutes choses la sobriété la plus absolue... ils affirment qu'une nourriture un peu trop abondante amènerait infailliblement une rechute et que cette rechute serait des plus graves...

— Au diable les médecins ! s'écria Lascars avec impatience,

ce sont des ânes bâtés ! ils ne savent ce qu'ils disent ! qu'on m'obéisse et qu'on se dépêche !...

Lorrain était déjà sorti, il ne tarda point à reparaitre avec la côtelette réclamée et un deuxième petit pain.

Lascars expédia résolument, et surtout rapidement, ce renfort de comestibles. Quand il eut achevé, la teinte rosée des joues et l'éclat du regard avaient augmenté de façon notable.

— A la bonne heure !... reprit-il alors avec l'expression d'un parfait contentement, voilà que je me sens tout à fait bien, et peu s'en faut que je ne fasse atteler mon carrosse pour aller prendre un peu le grand air sur les boulevards neufs...

— Faut-il atteler, monsieur le baron ? demanda le valet de chambre en feignant de prendre au sérieux cette irréalisable fantaisie du convalescent.

— Non... non... pas aujourd'hui... répondit Lascars, reculant devant une imprudence par trop manifeste, nous verrons demain... il me semble que demain j'aurai la vigueur d'un hercule !...

— Il est positif, dit Lorrain, que les forces de monsieur le baron reviennent comme par enchantement, et l'on pourrait crier au miracle à le voir tout dispos et déjà si bien refait, après avoir perdu tant de sang et après un grand mois de grosse fièvre...

— Ah ! ah ! s'écria Lascars en riant, ma quasi-résurrection vient d'étonner beaucoup de monde, je crois... à commencer par les médecins qui me jugeaient à peu près mort et bon à enterrer...

— Oh ! quant à ça, monsieur le baron, c'est exact...

— Lorsqu'on m'a rapporté ici, demanda Lascars, que disaient-ils, ces sots personnages ?

— Ils hochaient la tête de bas en haut et du haut en bas, de droite à gauche et de gauche à droite, à la façon des magots de la Chine, et ils se crachaient au visage des mots latins, auxquels je ne comprenais goutte, mais qui signifiaient que monsieur le baron était un homme fini...

— Et très volontiers, n'est-ce pas, ils m'auraient, sans plus attendre, jeté le drap sur la figure ?...

— Ils l'auraient jeté, certainement, de bien grand cœur... mais une chose les retenait...

— Laquelle ?...

— L'envie de faire beaucoup de visites, d'ordonner force remèdes et de se mettre en mesure de présenter un long mémoire aux héritiers de monsieur le baron...

— Et cependant, s'écria Lascars, me voilà vivant, bien vivant, malgré leurs pronostics de mauvais augure, et je signe avec l'existence un nouveau bail qui ne finira pas de sitôt !... Je connais mon état mieux que personne, que diable !... je suis sûr qu'avant huit jours j'aurai repris mon train de vie habituel et je m'occuperai de mes affaires...

— Et moi, répliqua Lorrain, je parlerais qu'avant deux semaines monsieur le baron s'occupera non seulement de ses affaires, mais encore de ses amours...

— Mes amours ! répéta le convalescent, faquin, vous m'y faites penser... me voici curieux de savoir ce qu'est devenue cette petite pendant les six semaines de ma maladie.

— La jolie demoiselle blonde de la rue de Vendôme ? demanda le valet de chambre. Est-ce de celle-là que parle monsieur le baron ?

— D'elle-même...

— La chose est bien facile à savoir... monsieur le baron veut-il que je m'informe adroitement ?...

— Oui.

— Quand dois-je prendre ces informations ?...

— Le plus tôt possible...

— Tout de suite, alors ?

Lascars fit un signe affirmatif.

— J'y cours à l'instant, continua Lorrain, et, pour peu que je trouve mon petit portier Picard dans sa loge, et que je puisse le conduire au cabaret, avant une heure je serai de retour avec une masse de renseignements...

Le valet sortit et Roland se livra aux délices de la digestion dans un calme d'esprit et dans une profonde quiétude qui devaient avoir pour résultat d'abréger notablement sa convalescence. Au bout d'un quart d'heure il s'endormit, et le moment de son réveil coïncida tout juste avec celui du retour de Lorrain.

— Eh bien ? demanda-t-il à son valet de chambre, vous venez de la rue de Vendôme ?...

— Oui, monsieur le baron.

— Quelles nouvelles ?

— Mauvaises, monsieur le baron, très mauvaises...

Lascars, malgré l'excès d'endurcissement de sa nature, tressaillit en entendant cette réponse.

— Eh quoi ! s'écria-t-il, elle est morte ?

— Il vaudrait mieux qu'elle fût morte ! murmura Lorrain d'une voix sombre.

— Comment ?...

— La pauvre demoiselle est folle...

— Folle ! révéla le gentilhomme presque avec effroi.

— Oui, monsieur le baron, et très certainement, à ce que dit le petit portier, elle ne se guérira jamais...

— De quelle façon ce malheur est-il arrivé ?

— Monsieur le baron n'est pas sans se souvenir de la nuit du 30 mai dernier et du feu d'artifice de la place Louis XV, d'où monsieur le baron est revenu sur le dos, avec un coup de couteau dans la poitrine...

— Oui... je me souviens...

— Monsieur le baron n'est que trop payé pour ça !... Eh bien ! donc, il paraît que le vieux M. Talbot et sa fille avaient imaginé, eux aussi, d'aller voir le feu d'artifice... ça ne leur réussit pas plus qu'à monsieur le baron... Le lendemain matin on rapporta le père sur un brancard... il avait le crâne fendu, la petite le suivait en chantonnant ; elle ne savait ni ce qu'elle faisait ni ce qu'elle disait... elle était folle...

Lascars baissa la tête, et quelque chose qui ressemblait à du remords se fit jour dans cette âme sauvage et cuirassée contre toute émotion.

Au bout de deux ou trois secondes il passa sa main sur son front, comme pour chasser cette impression fugitive, et il demanda :

— Qu'est devenu le vieux Talbot ?

— Il est mort le lendemain du 30 mai, répondit le valet de chambre, et il paraît qu'après il s'est passé une scène à tirer des larmes des yeux d'une statue de pierre... Une heure avant de s'en aller dans l'autre monde, le brave M. Talbot a repris sa connaissance et il a dit à peu près ceci : " Je sais que je vais mourir, et je veux, auparavant, embrasser et bénir ma fille." L'ancienne gouvernante a pris alors par la main la demoiselle qui était près de la fenêtre et qui regardait dans le jardin en chantant toujours, et elle l'a conduite à côté du lit de son père... Le vieux M. Talbot lui a parlé, mais elle ne le com

(*) Cette poésie, inspirée par la contemplation du Christ de Charles-Quint, est l'œuvre d'une religieuse française.

prenait pas... Alors, s'apercevant qu'elle était folle, il s'est mis à pousser de grands gémissements et à pleurer toutes les larmes de son corps, et puis enfin, se calmant de son mieux, il a fait tout ce qu'on peut faire et dit tout ce qu'on peut dire pour ramener la petite à la raison... par malheur, ça n'a point amené de résultat... la pauvre tête est restée plus à l'envers que jamais, et la jeune fille, assise d'un air gai sur le bord du lit d'agonie, chantait *giorlé, giorlé*, tandis que son père rendait l'âme... Le portier était dans la chambre avec le curé de la paroisse et la gouvernante, et ils ont tant pleuré, que huit jours après ils en avaient encore les yeux rouges... Voici l'histoire, monsieur le baron... on peut la raconter mieux que moi, quant à ce qui est du fond, il n'y a pas un mot à changer...

En achevant ce récit, Lorrain, franche canaille, mais involontairement et sincèrement ému, tira son mouchoir de poche et s'essuya les yeux à deux ou trois reprises.

Il y eut un instant de silence que Lascars rompit en ces termes :

—Six semaines se sont écoulées depuis ce double malheur... la jeune fille ne se trouve-t-elle point, aujourd'hui, en voie de guérison ?

—Pour savoir cela, monsieur le baron, il faudrait d'abord savoir où elle est... répondit Lorrain.

—Est-ce qu'on l'ignore ?

—Absolument.

—Mademoiselle Talbot a donc quitté la maison qu'elle habitait ?...

—Oui, monsieur le baron...

—Quand ?

—Huit ou dix jours après la mort de son père...

—Seule ?

—Non, monsieur le baron, avec la vieille gouvernante...

cette dernière a vendu le peu de meubles ayant appartenu au défunt... une partie de l'argent lui a servi à payer une petite indemnité au propriétaire, et elle a dit au portier que le médecin ordonnait l'air de la campagne pour la demoiselle, et qu'elle la conduisait à la campagne, mais sans savoir où, et que le hasard déciderait... Là-dessus, elles sont parties toutes les deux, et, depuis ce moment, on n'a plus entendu parler d'elles rue de Vendôme... On pourra chercher leur trace si monsieur le baron l'ordonne, mais je me permettrai de dire que la piste sera bien difficile à trouver...

—Toute recherche serait évidemment inutile... répondit vivement Lascars, ne vous occupez plus de cela...

Et, d'un geste, le gentilhomme congédia le valet.

Resté seul, Reland ressentit une profonde tristesse, une amère mélancolie, dont il eut quelque peine à triompher. Il en vint à bout cependant, et il reprit le fil du sommeil réparateur interrompu par le retour de Lorrain.

(La suite au prochain numéro.)

LE DRAPEAU

(Suite)

Une seule question les retenait en Normandie, la dure question d'argent ; cela coûtait cher, à cette époque, un voyage en Prusse, et les anciens soldats n'étaient pas riches. Aussi, c'était pourquoi tous deux, sans souffler mot, avaient doucement rogné sur leurs plaisirs, sur leurs chères habitudes, les petites économies qui devaient leur permettre, avec le temps, de payer le voyage en diligence de Vernon à Paris, de Paris à la frontière, et de la frontière à Postdam. Des années se passèrent ainsi, dans la poursuite de la même, touchante et héroïque chimère. Sou sur sou, comme tous les pauvres, les capitaines mirent de côté le prix du voyage, et lorsque la somme fut complète, lorsqu'ils demandèrent au receveur de leur changer les nombreuses petites pièces de monnaie blanche pour quelques pièces d'or, lorsqu'en comptant ses saintes et modestes épargnes, chacun d'eux fut certain qu'il pouvait maintenant tenter l'aventure, ce fut une journée de joie entre ces deux vieux amis, et l'un à l'autre ils se révélèrent un secret déjà lointain dont chacun savait d'avance le dernier mot.

—Je t'avais deviné, mon brave Malapeyre, dit Fougerel, mais je voulais te laisser le bonheur de te croire seul à nourrir ton projet.

—Je t'avais deviné aussi, fit Malapeyre ; mais tu avais l'air si heureux lorsque je demandais pourquoi tu ne fumais plus, et que tu me répondais : " Parce que."

—Hypocrite, qui disait qu'il n'aimait plus le vin de Madère !

—Certes non, je ne l'aime plus. Je n'aime plus que ce drapeau qu'il faut reprendre. Je ne vis qu'en songeant à cela. On ne meurt point parce qu'on devient sobre. Si j'avais eu la folie de dépenser dix sous à une rasade, il me semble que le vin m'eût emporté le gosier. C'était de l'argent que j'eusse volé à mon tiroir secret.

—Tu avais un tiroir, dit Fougerel en riant, moi une tirelire !

—Et combien au fond ?

—Neuf cents francs !

—Moi, treize cents !

—Crésus, s'écria Fougerel, tu as donc des économies cachées dans des silos ?

—Non, répondit Malapeyre, mais j'ai vendu le petit coupon de rente qui dormait au fond du portefeuille. Je te demande ce qu'on pouvait faire de mieux de ce chiffon de papier ? Cela m'a donné cinq cents francs tout de suite.

—Allons, dit Fougerel, tu es un homme, vois-tu, vieux. Embrasse-moi !

—C'est bon tout de même de se comprendre, ajouta Malapeyre un moment après. N'est-ce pas que tu ne pourrais pas vivre en le sachant là-bas, lui ?

—Nous le rapporterons ici, Malapeyre.

—Quand partons-nous ?

—Demain, si tu veux !

—Va pour demain. J'ai mon passeport tout prêt.

—Vois-tu, dit encore Fougerel, le voyage est long, la tâche est difficile ; d'autres la trouveraient peut-être ridicule ; mais il n'y a pas à dire, si nous ne faisons pas cela, autant vaudrait avoir capitulé tout de suite au temps jadis et mourir bêtement ici, gras comme des chanoines et sans souci de ce qui fait les hommes. Tu as raison, partons vite. Il n'est jamais trop tôt pour se mettre en route, quand on a à atteindre un pareil but !

Avant de partir, ils mirent en ordre leur logis, repliant au fond des armoires leurs vieux uniformes à demi rongés et faisant un paquet de leurs épaulettes. Fougerel avait gardé au fond d'un coffre ses épaulettes de sergent, où les fils d'argent se mêlaient aux fils rouges, ses épaulettes de lieutenant et ses épaulettes de capitaine. Il les contemplait avec une émotion profonde, rattachant tant de souvenirs à chacune de ces choses muettes qui lui rappelaient un devoir accompli, un péril bravé, une joie mâle, une victoire. C'était toute sa vie marquée par quatre étapes. Il les plaça, avec la croix d'honneur de Malapeyre, dans une boîte fermée à clé, et, remettant la garde de tout cela à la vieille dame qui leur louait leur logis :

—Si nous ne revenons pas, dit-il, vous vendrez tout et vous donnerez l'argent aux pauvres !

—Vous allez donc en guerre ? demanda la vieille dame.

—A peu près, répondit Fougerel.

Ils avaient le cœur serré en quittant Vernon, où, depuis plus de vingt ans, ils avaient pris l'habitude de vivre, mais les deux officiers retrouvaient en ce moment quelque chose de l'ardeur qui les enflammait autrefois, au début d'une campagne. Il leur semblait qu'un invincible clairon sonnait la charge. Lorsque la diligence partit, les pavés faisant sauter les vitres qui rendaient, à chaque cahot, des bruits de fusillade, l'impression du combat leur revenait soudain, et ils se grisaient comme de l'odeur de la poudre.

C'est un dur voyage qu'ils entreprenaient, fatigant et pénible. Mais l'idée fixe, maîtresse souveraine de leur pensée, qui les entraînait, leur faisait paraître la route plus courte. On eût dit qu'à l'horizon, comme un signe entraînant, irrésistible, se dressait le drapeau arboré jadis sous les sifflements des balles. Une sorte de mot d'ordre leur revenait sans cesse à l'oreille. Chaque tour de roue les rapprochait du but fiévreusement désiré. Ils croyaient parfois faire un rêve. Il leur semblait, tant et depuis si longtemps ils avaient appelé de leurs vœux ce voyage, il leur semblait que cela n'était point vrai, qu'ils n'étaient pas en chemin, qu'ils n'allaient pas trouver Berlin et Potsdam au bout de la route.

—Sais-tu ce qui me fait peur ? dit une nuit Malapeyre à Fougerel. C'est que je crains de ne jamais arriver là-bas.

—Pourquoi ? demanda Fougerel.

—Je ne sais pas, répondit le capitaine en regardant les croupes blanches des chevaux sur lesquelles sautaient les brides et les harnais, éclairés par la rouge lumière des lanternes de la diligence.

Ils avançaient pourtant ; ils allaient bientôt se trouver en Belgique ; ils avaient déjà dépassé Rocroi. Ils éprouvaient déjà une émotion vraie, profonde, en se disant qu'ils allaient encore quitter cette terre de France d'où ils partaient jadis à pied, tambour battant, pour aller tirer et recevoir des coups de fusil à travers le monde. Ils arrivèrent à Givet. Ce n'était pas sans raison que, lassé par le voyage, Malapeyre était vaguement attristé. Depuis Rocroi, ils s'étaient sentis pris d'un malaise sourd qui devint profond, de douleurs de tête et de crampes. Il n'y avait, dès le début, fait aucune attention.

—Ce n'est rien, disait-il ; c'est une courbature.

Fougerel pourtant le trouvait pâle, l'air accablé, avec une fièvre bizarre dans les yeux.

—Souffres-tu donc beaucoup, Malapeyre ? demandait-il d'un air inquiet.

—Pas du tout, répondait le capitaine, qui mettait son orgueil à ne pas souffrir.

Malapeyre était atteint cependant, et il perdait l'appétit ; sa tête était alourdie, son crâne serré par une migraine persistante, mais il essayait de secouer tout cela lorsqu'il songeait qu'au bout du chemin était Postdam, et à Postdam, le drapeau. A Givet, pourtant, au moment de passer la frontière belge, Malapeyre avait failli céder à la lassitude, au malaise qui l'accablait. Assis sur une borne, tandis qu'on attelait les chevaux à la diligence, il regardait au loin, vers la Meuse, cette terre verte qui se découpait sur l'horizon, et qui était la terre de Belgique.

—Derrière, se disait-il, est l'Allemagne ; là-bas !

Le soir venait. Sur la place, au loin, les soldats français battaient la retraite avec un redoublement d'énergie, pour que le bruit de leurs baguettes vint frapper, sur l'autre rive, les oreilles étrangères. Il faisait beau et bon. Dans l'air, du côté de la haute forteresse au ton gris, des nuées de moucherons tourbillonnaient dans le crépuscule d'un soir d'août. Et Malapeyre se disait avec une tristesse pénétrante qu'il ne pouvait, malgré lui, surmonter :

—Encore quelques pas, et ce ne sera plus la France !

Reverrai-je jamais le pays ?

Fougerel, tout à coup lui frappa sur l'épaule. La diligence était attelée. Le conducteur appelait les voyageurs. On partait. En s'appuyant sur le marche-pied, Malapeyre eut une sorte d'étourdissement. Il se sentit faiblir. Mais, apercevant dans la diligence un uniforme belge, il se raidit, par une sorte d'amour-propre militaire, et pour n'avoir point l'air de faiblir devant un étranger ; il avait beau faire cependant, le mal était le plus fort. A Aix-la-Chapelle, Fougerel voulait que son ami prit quelque repos. Malapeyre s'y refusa ; mais à Cologne, malgré l'énergie, la ferme volonté de Malapeyre qui persistait à continuer la route, il fallut s'arrêter. Le malaise s'aggravait et devenait maladie. Fougerel était désespéré : il était certain que Malapeyre dissimulait une partie de ses souffrances et se trouvait plus durement frappé qu'il ne voulait le laisser paraître. Une sorte de pressentiment douloureux s'emparait de lui. Aux premiers pas faits dans Cologne, il éprouva une façon d'accablement moral, comme s'il devenait que, dans ce voyage suprême, son ami n'irait pas plus loin.

—Puisque tu le veux, dit Malapeyre, demeurons ici. Tu as peut-être raison. Deux jours de repos et deux bonnes nuits suffiront à effacer toute trace de cette sottise fatigante !

Ils cherchèrent à travers les rues un hôtel ; Malapeyre s'appuyait sur le bras de Fougerel, et, en marchant, il frissonnait, secoué par la fièvre. Des guides se présentèrent, qui conduisirent les deux soldats dans un hôtel de second ordre, portant sur son enseigne en fer blanc ces mots : *Kebnischer-Gasthof*. Il était situé dans une de ces petites rues, tristes le jour, bruyante le soir, qui avoisinent le Rhin. Fougerel demanda une chambre à deux lits. L'hôtelier et les servantes le regardèrent d'un air placide. Personne ne le comprenait. Cependant, on le fit monter au premier étage, on ouvrit devant lui la porte d'une chambre où se dessinaient, derrière des rideaux de percale jaune, deux lits de meublerie. Il fit signe que le logis lui convenait. La nuit était venue ; Fougerel mangea un peu de venaison, but un verre d'Affenthaler, et Malapeyre se coucha, sans rien prendre.

—Demain, disait-il, après un bon sommeil, je serai mieux !

Il voulut se lever le lendemain vers dix heures. A peine debout, la tête lui tourna ; il dit tout haut :

—Qu'est-ce que j'ai donc ?

Et Fougerel accourut pour le soutenir au moment où il allait tomber. Une fois remis sur l'oreiller, Malapeyre se sentit mieux. Un sourire triste souleva sa moustache, et il dit à Fougerel :

—Voilà un voyage naïvement interrompu. Pardonne-moi, au moins, mon vieil ami !

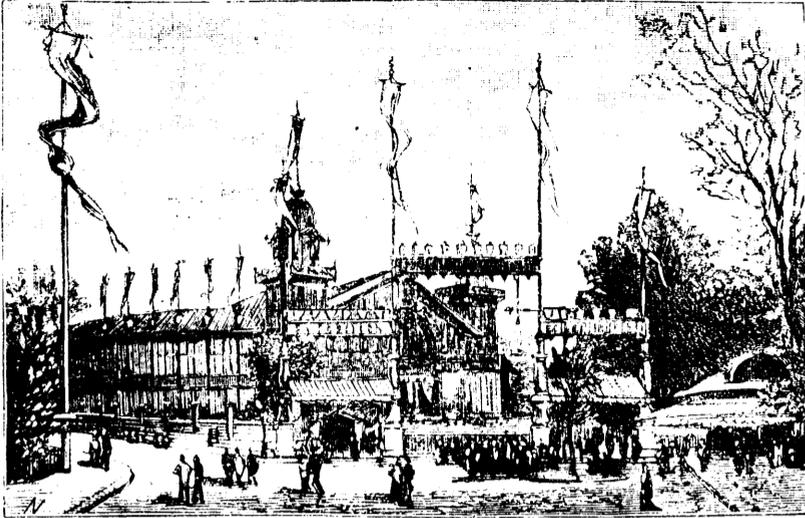
Fougerel haussa les épaules en souriant et affecta de rassurer son compagnon par de confiantes paroles ; mais, dans son fort intérieur, il se sentait véritablement inquiet. Jamais il n'avait vu Malapeyre se courber ainsi sous la maladie. Robuste, courageux, bravant le mal, le vieux soldat mettait une sorte de coquetterie à demeurer toujours en santé. Il se moquait, ayant bravé les biscaïens, des fièvres, qu'il appelait des *bobos*. Pour terrasser un être trempé comme le capitaine, il fallait une affection grave, un mal puissant. Le pauvre Fougerel avait d'ailleurs les superstitions des soldats. Ces hommes, habitués à la mort, ont leurs faiblesses aussi ; le héros tient de l'enfant. Ils sont inquiets ou rassurés, selon que le premier obus ou le premier boulet leur siffle à l'oreille droite ou à l'oreille gauche. Fougerel se reprochait maintenant d'avoir dit à son hôte de Vernon : " Si nous ne revenons pas ! " Il lui semblait que cette parole suffisait pour qu'un des deux, en effet, ne revint plus.

JULES CLARETIE.

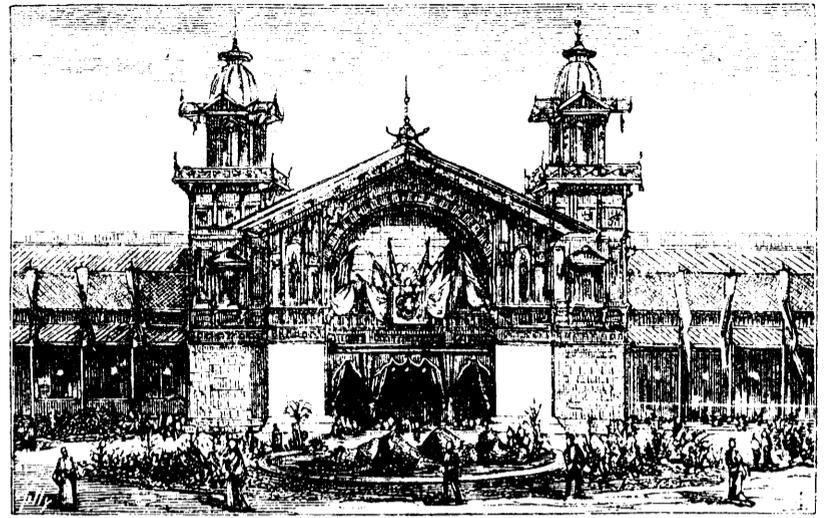
(A suivre.)

Le *Pacifique* et le *Canada Atlantic* sont toujours en pleine rivalité. Ils luttent de toutes façons et surtout de vitesse de trains de chemins de fer. Jusqu'ici, la palme est restée au *Canada Atlantic* dont le train du soir, de Montréal à Ottawa, fait le trajet entre ces deux villes en deux heures et trente minutes. La distance est de cent huit milles. C'est merveille de voir comme l'on file. Sur la section du Côteau à Ottawa, ce train n'arrête à aucune des stations intermédiaires. Il court là à raison d'au moins 60 milles à l'heure, soit un mille à la minute. La vitesse a été portée jusqu'à 65 milles à l'heure. Nous ne croyons pas qu'il y ait de train plus rapide en Amérique. Le chemin est en excellent état ; c'est ce qui permet de donner aux trains cette énorme vitesse.

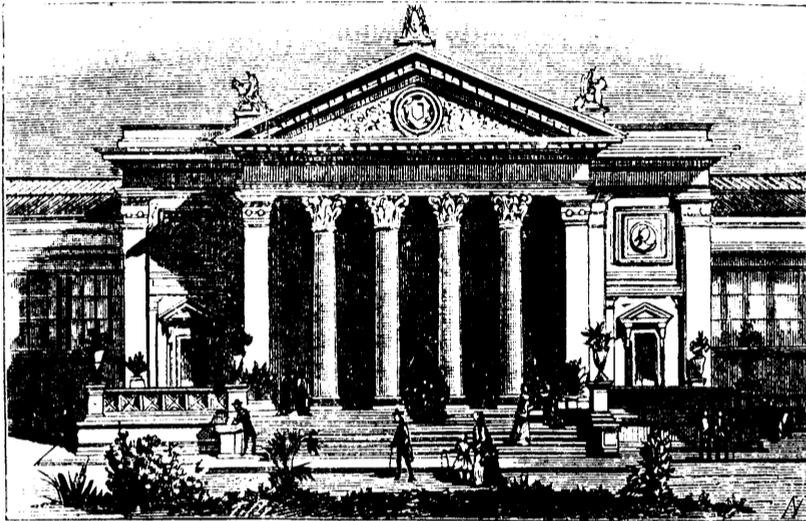
Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens. Composé par M. JAMES PIERCE, M. A., Londres (Angleterre)



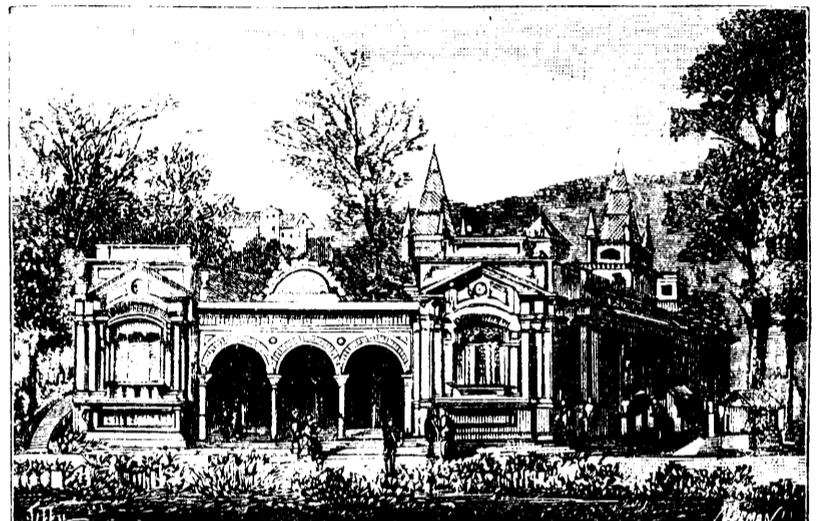
ENTRÉE PRINCIPALE DE L'EXPOSITION



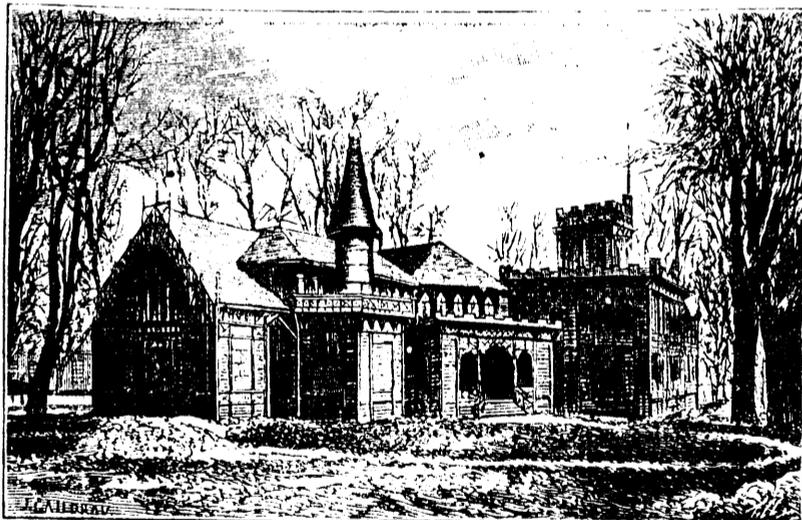
PORTAIL CENTRAL



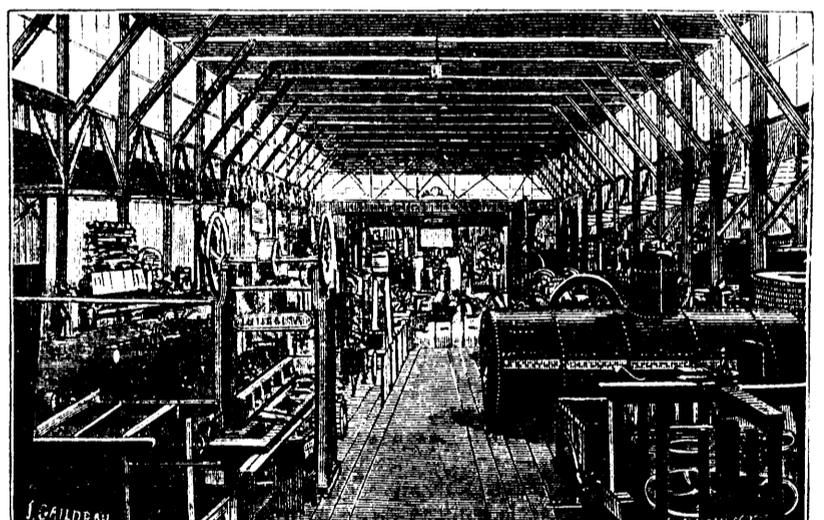
LE PALAIS DES BEAUX ARTS



L'EXPOSITION DE CÉRAMIQUE



LE PAVILLON DE CHASSE



LA GALERIE DES MACHINES



LA FÊTE VENITIEUSE SUR LE LAC



LA FÊTE DE NUIT AU JARDIN DE LA TONNHALLE

L'EXPOSITION DE ZURICH, INAUGURÉE LE 1^{er} JUILLET

NOUVELLES DIVERSES

—M. T.-J. Potter a été nommé encanteur de la corporation.

—On signale des inondations désastreuses sur certains points de l'Italie.

—Dans le cours du mois d'août 38,000 émigrants sont débarqués aux Etats-Unis.

—La ville de Pembroke construit actuellement un nouvel hôtel-de-ville qui coûtera \$11,000.

—De terribles feux de forêts ravagent les environs de la Baie de Hall, dans l'île de Terre-Neuve.

—Le steamer *Parisian*, qui a quitté Liverpool jeudi dernier, porte 600 cultivateurs au Manitoba.

—Une mine considérable de charbon vient d'être trouvée à cinq milles environ de Brandon, Min.

—Un vagabond arrêté aux Etats-Unis est accusé d'avoir fait brûler vive une jeune fille qu'il avait outragée.

—Vingt-quatre rats musqués vivants ont été expédiés, par l'ordre du marquis de Lorne, dans le comté d'Argyle, en Ecosse.

—Eliza O'Brien a institué une action pour \$10,000 contre la banque d'Épargne de la Cité. M. Butler représente la demanderesse.

—Suivant une dépêche de Marseille on va expédier de cette ville au Tonquin 3,000 obus, 500 fusils Gras et 800,000 cartouches.

—Toute une famille du nom de Brown, à Pittsburg, s'est empoisonnée en mangeant de la viande en conserve appelée corn-beef.

—Les recettes nettes du chemin de fer américain "Northern Pacific" se chiffrent pour cette année par \$2,518,000, soit par \$661,000 de plus que l'an passé.

—La consécration du Révd Père Riordan comme évêque coadjuteur de l'archevêque de San Francisco, vient d'avoir lieu à la cathédrale Saint-Jacques, de Chicago.

—La manufacture de vaisselle de M. Bowder a été vendue par encan au bureau du shérif de St-Jean, P.Q. M. Charles Arpin en est devenu l'acquéreur pour la somme de 1,500 piastres.

—M. le chef de police Paradis a déclaré qu'il ne s'occuperait aucunement des lettres anonymes à l'avenir. Toutes les plaintes portées à la police doivent être signées ou faites personnellement.

—Le Rév. M. V. Plinguet, curé de l'île Dupas, a célébré jeudi ses noces d'or de prêtrise. Un grand nombre des confrères du vénérable curé, de la ville et des paroisses environnantes, sont allés le fêter.

—Deux bataillons de tirailleurs d'Afrique et un bataillon de la légion étrangère partiront pour le Tonquin. Les renforts envoyés au Tonquin seront plus considérables que ceux que demandait le général Bouet.

—Une petite fille de 9 ans nommée Maggie Keegars, a été enlevée à la porte de l'habitation de ses parents, 117, rue Columbia, à Brooklyn, par deux jeunes femmes restées inconnues.

—Le capitaine du steamer *Blandford*, qui a fait naufrage dernièrement, a été suspendu de ses fonctions pour l'espace de six mois pour avoir négligé de faire des sondages en approchant de la côte.

—La cause de Stephen Dunn, accusé d'avoir assassiné Charles Fletcher, il y a deux ans, a été appelée à la cour d'assises d'Ottawa. Tous les deux faisaient partie du cirque de Cole qui visita cette ville dans l'été de 1881.

Le camp des volontaires, bataillon de Trois-Rivières, se tiendra cette année à Louiseville. On dit que l'hon. M. Caron, ministre de la milice, a promis d'y assister. Le camp sera commandé par le lieutenant-colonel Frédéric Houde, M.P.

—Pendant une ascension que faisait l'aéronaute Warner, la semaine dernière, à Pittsburg, E.-U., le ballon s'est dégonflé et est retombé sur le sol d'une hauteur de 8000 pieds. Warner en a été quitte pour quelques égratignures.

—Le *Times*, de Winnipeg, presse les émigrants canadiens-français qui quittent la province de Québec, de se rendre au Nord-Ouest, au lieu d'aller aux Etats-Unis.

Il n'y a pas beaucoup d'émigration en ce moment, mais l'idée du *Times* est juste, et ceux qui émigrent devraient choisir le Nord-Ouest canadien de préférence aux Etats-Unis.

—Voilà que les révolutionnaires à Constantinople, comme ceux d'Irlande et de Russie, recourent à la dynamite comme agent de régénération sociale. Une boîte de cette matière explosive a été découverte dans le palais même du sultan.

—Le conseil de ville de Joliette a accordé un *bonus* de \$2,000 aux MM. Goudron frères, de Montréal, pour l'établissement en cette ville d'une manufacture de *boulons* et autres ouvrages en fer, qui emploiera environ une centaine de personnes.

—Il est tombé de la neige à St-Alphonse (Chicoutimi) dimanche, dans l'avant-midi. Dans la nuit de dimanche à lundi, il a gelé si fort que quelques enfants se faisaient des boules avec la gelée recueillie sur les clôtures, voitures, etc.

—Le vaisseau de guerre des Etats-Unis, le *Powhatan*, est arrivé à St-Jean de Terre-Neuve et le commandant va faire une enquête sur les causes des troubles qui ont eu lieu entre les pêcheurs américains et ceux de Terre-Neuve.

—M. Sénécal offre en vente la propriété qu'il a achetée de M. C.-J. Brydges, rue Sherbrooke. On croit que les Dames du couvent du Sacré-Cœur, Sault-au-Récollet ont fait des offres pour le terrain et que si elles réussissent à l'obtenir, elles ont l'intention d'y faire bâtir un couvent.

—Un nihiliste attaché à la suite du czar de Russie en qualité d'écuyer, a été surpris à Copenhague au moment où il déposait dans la chambre de la czarine une lettre insistant sur des réformes politiques en Russie. Se voyant pris l'individu s'est flambé la cervelle.

—M. Joseph, président de la compagnie du gaz, a signifié l'intention des directeurs de faire poser les tuyaux de la compagnie dans les principales rues de la Pointe St-Charles. On doit commencer les travaux de suite et les résidents de cette localité devront s'estimer heureux d'être délivrés de la lumière blafarde des lampes à l'huile de charbon.

—O'Donnell a été pris à bord du steamer à trois milles au large de Southampton, par le bateau de la police. Il a été amené au quai et débarqué en face des hangars à bestiaux. Les mouvements de la police avaient été tenus si secrets que quelques personnes, une douzaine à peine, assistaient au débarquement. Un grand nombre de policemen ont de suite entouré le prisonnier, et sitôt qu'il a été placé dans une voiture, on s'est mis en route pour la prison.

—Un ministre Baptiste, de Bergen, N.-Y., homme très tempérant, souffrait des rognons et de la faiblesse de la vue. Deux ans après quelqu'un lui conseilla les Amers de Houblon comme étant un remède certain; il refusait constamment d'en faire l'essai, ayant une aversion pour tout ce qui portait le nom "d'Amers," mais enfin pressé par ses amis, il en fit usage, et est maintenant guéri.

La gare du Grand-Tronc

Le contrat entre la ville et la compagnie du Grand-Tronc, relativement à l'érection de la nouvelle gare, a été signé, jeudi dernier, par les parties intéressées, en l'étude de M. T.-J. Durand, notaire.

Son Honneur le maire et le greffier de la cité ont signé pour la ville, et M. Hickson pour le Grand-Tronc.

Les principales clauses du contrat sont que la compagnie s'engage à terminer la gare, d'après les plans et devis, avant l'expiration de l'année 1885, le tout devant coûter pas moins de \$300,000. La ville, de son côté, abandonne les réclamations qu'elle a contre le Grand-Tronc, sous forme d'actions de la compagnie de chemins de fer "St-Lawrence et Atlantic."

Le Grand-Tronc a déposé en banque, comme garantie que le contrat sera rempli, la somme de \$100,000 et, dans le cas de non exécution du contrat, cette somme, avec les intérêts y accrus, deviendra la propriété de la ville.

On a aussi signé, en même temps, le contrat par lequel la compagnie du chemin de fer du Nord laisse à la ville, pour l'espace de cinq ans, la propriété "Belle Rive." Au bout des cinq ans, si la compagnie n'a pas besoin du terrain, la ville pourra encore en avoir la jouissance pour dix autres années, la compagnie se réservant, néanmoins, le droit de rentrer de nouveau en possession de la propriété, en donnant un an d'avis.

DE TOUT UN PEU

Entre belles petites :

—Eh bien ! Tata, le vieux baron te courtise-t-il toujours ?

—C'est fini, ma chère... il me déplaisait tellement que je l'ai renvoyé aux *galantes grecques* !...

On a trouvé en démolissant la piazza d'un ancien hôtel de Newton, Lower Falls, plus d'une livre d'aiguilles et d'épingles à cheveux dans un nid de souris. Certes, le fait n'est pas bien émouvant en lui-même ; mais, à ce qu'assure la personne qui a fait cette découverte, elle pourrait bien amener la solution de cette grave question : à ce que deviennent les innombrables quantités d'épingles qui se perdent chaque jour, comme chacun sait, et qui se retrouvent rarement.

On vient de construire aux Etats-Unis, un *buggy* à vapeur. Ce véhicule a deux roues en arrière et une à l'avant, ainsi que le réservoir d'eau et de gazoline.

Les deux bouilloires sont chauffées par deux lampes. La roue d'avant a un diamètre plus grand que celles d'arrière ; elle supportera le poids de la machine.

Cette voiture peut contenir plusieurs personnes. Elle franchit un mille dans trois minutes.

Il existe au Canada et aux Etats-Unis 415 compagnies de tramways. Ces compagnies emploient environ 35,000 hommes et 18,000 voitures. Plus de 100,000 chevaux travaillent quotidiennement et consomment annuellement 100,000 tonnes de foin et 11,000,000 minots de grains. L'ensemble de la longueur des voies mesure 300,000 milles. Le nombre des voyageurs transportés s'élève à 1,212,400,000 et le capital dépasse \$200,000,000.

LES ECHECS

Montréal, 27 septembre 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

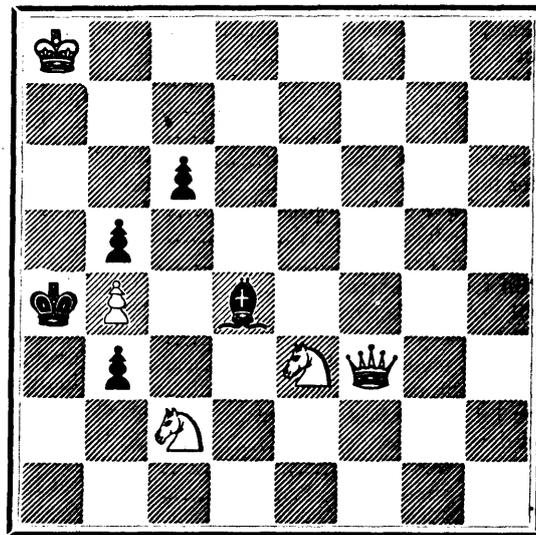
SOLUTIONS JUSTES

No 371. — MM. P. J. D., Montréal ; G. P., Arthabaska ; E. L., Trois-Rivières ; L. O. P., Eugène-M. Ladouceur, Sherbrooke ; L. I. Tougas, Toronto ; C. H. Provost, Ottawa ; H. Bégin, S. Tudeau, O. Pigeon, V. Gagnon, Québec ; Honoré M., Louiseville ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; N. P., Sorel ; N. H. Guérin, Pointe-Lévis ; I. Lamoureux, Lowell ; J. Dubé, E. Lafrenaye, P. Maurien, L. Dargis, D. Fabien, Montréal.

PROBLÈME No. 372

Composé par M. CLARK

NORS.—5 pièces



BLANCS.—5 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION DU No. 371

Blancs	Noirs
1 D 8e FR	1 R 4e D
2 F 4e R, échec	2 R joue
3 D fait échec et mat.	
	Si : 1 R 2e D
2 D 7e R, échec et mat le coup suivant.	

Décès

A Québec, le 19 courant, à l'âge de 47 ans, madame Demers, mère de MM. Demers, propriétaires du *Canadien* et de *l'Événement*.

A Montréal, dimanche matin, à 6 heures, demoiselle Marie Hémond, à l'âge de 24 ans, après une maladie de 11 mois. Elle a été inhumée avant-hier au milieu d'un concours de parents et d'amis.—R. I. P.

Sommaire de la "Revue de la Mode" du 9 septembre

GRAVURES : Toilette de mariée. — Toilette de dîner. — Bande au point Russe. — Carré en broderie Richelieu. — Bande au plumetis. — Bande en broderie au point de marque. — Garniture brodée. — Déshabillé (devant et dos). — Toilette en taffetas changeant. — Toilette de jeune fille. — Huit chapeaux.

TEXTE : Explication des gravures. — Courrier de la mode. — Chronique parisienne. — Honka (nouvelle). — Causerie financière. — Menus de la semaine. — Revue des magasins et de l'industrie. — Chiffres enlacés.

COUVERTURE : Récréations en famille. — Solutions des Récréations. — Pétite correspondance. — Correspondance du docteur. — Avis divers.

GRAVURE COLORIÉE : Deux toilettes.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$6 ; six mois, \$3 ; trois mois, \$1.50. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec.

Sommaire du "Monde Illustré" du 8 septembre

TEXTE : Courrier de Paris, par P. Véron. — Nos gravures : le service de Saint-Germain-l'Auxerrois ; les Tuileries ; la chambre mortuaire et la chapelle ardente, à Frohsdorf ; le château de Chambord ; la chasse et le chien d'arrêt ; course de taureaux à San Sebastian. — Noces parisiennes : le Caniche (nouvelle) suite. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Chronique musicale, par A. de Lasalle. — Récréations de famille. — Bibliographie. — Le Monde financier. — Echees, rébus et solutions.

GRAVURES : Le service funèbre de Mgr le comte de Chambord à Saint-Germain-l'Auxerrois. — État actuel de l'intérieur des Tuileries. — Frohsdorf : la chambre mortuaire ; la chapelle ardente. — Le château de Chambord donné comme apanage au duc de Bordeaux. — Ouverture de la chasse ; arrêt d'un pointer. — Les courses de taureaux à San Sebastian. — Echees. — Rébus.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40 ; six mois, \$2.80. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11 rue Hébert, Québec.

Les devoirs du mariage

- Le jour où l'on nous mari..... A
Je m'en souviens, M. l'ab..... B
Nous dit d'un air fort compa..... C
Enfants, il faudra vous ai..... D
Madame, vous obéir..... E
A votre époux, à votre che..... F
Qu'il ne puisse pas chan..... G
Et pour éviter qu'il vous l'..... H
Ayez toujours l'air gent..... I
Montrez un front pur qui rou..... J
Evitez tous les mauvais..... K
C'est ainsi que toujours près d'..... L
Attachant son époux qui l'..... M
Une femme évite sa..... N
S'il lui tourne pourtant le d..... O
Et s'il se met à la trom..... P
Qu'elle ne se juge pas vain..... Q
Qu'elle lui montre meilleur..... R
Et l'enchaîne par la tendr..... S
Qu'en lui voyant tant de bont..... T
Il en devienne tout conf..... U
Son amour sera retrou..... V
Le ménage aura le beau l'..... X

VARIÉTÉS

Z... est d'un égoïsme féroce.
Un de ses amis lui a envoyé un lièvre, le premier coup de fusil de la saison.
— Etait-il bon ? demanda le chasseur.
— Excellent.
— L'avez vous bien arrosé ?
— Très convenablement.
— Avais tu quelque invité ?
— Nous n'étions que deux.
— Qui cela ?
— Eh bien ! le lièvre et moi.
— Ah !
Et Z... ajouta :
"La cordialité la plus parfaite n'a cessé de régner parmi le convive."

Sous le péristyle de la Bourse :

— Drôle de société que celle où notre ami Jules m'a présenté hier !..... Des femmes prétentieuses, faisant des mines... Des hommes poseurs !...

— C'était probablement une société mi-nière !...

Au casino d'Yport :

— Quel âge peut avoir la vicomtesse de B... ? demande un spectateur à une amie intime de la dame, la marquise de Saint-L...

L'amie, négligemment :

— Mon Dieu, je ne sais pas... Mais avouez tout de même qu'elle est bien conservée pour son âge !

Un affreux récidiviste passe en police correctionnelle.

Après la plaidoirie et le réquisitoire, le président l'interpelle :

— Avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ?

— Oui, mon président... J'ai été déjà condamné douze fois, et comme le chiffre treize porte malheur, je sollicite avec confiance mon acquittement.

Entre boulevardiers :

— Je ne comprends pas que la petite Z... ne te plaise pas... Elle a des dents ravissantes, et elle les montre en riant de la façon la plus gracieuse.

— Précisément, mon cher... Je n'ai jamais aimé les expositions canines !

Une définition de l'homœopathie :

"Le protestantisme de la médecine."

Le bourreau de Londres

Feu William Marwood était prédicateur avant de devenir bourreau, et il a toujours conservé quelque chose de la mine d'un clergyman. Dans le cours de sa carrière il a pendu une centaine de personnes, dont quatre du beau sexe. Il est l'inventeur du système de pendaison à corde longue. Il a porté à 10 pieds le jeu ou la chute de la corde, qui n'était que de 4 pieds avant lui. L'avantage de sa méthode était d'obtenir une secousse plus forte, par conséquent une mort plus prompte : Marwood faisait parfois des conférences, mais il n'y était jamais question de sa spécialité. Ses sujets préférés étaient la Bible, Sa Majesté la reine, la question irlandaise et la réforme électorale. Il est mort d'une attaque de jaunisse, à l'âge de 63 ans. On dit que beaucoup de prétendants briguent sa succession. Espérons qu'elle sera accordée au plus digne.

QUESTIONS VITALES

Demandez au meilleur médecin du monde si quelque chose est bon dans tout l'univers pour calmer l'irritation des nerfs et donner aux enfants des écoles un repos et un sommeil tranquille et réparateur. Il vous répondra ainsi que ses confrères que ce sont les Amers de Houblon sous toutes les formes.

CHAPITRE IER

Demandez à un ou plusieurs des plus éminents médecins du monde, quel est le meilleur remède pour guérir toutes les maladies de rognons ou des voies urinaires, telles que maladies de Bright, diabète, rétention d'urine, ainsi que toutes les maladies particulières aux femmes.

Alors ils vous diront explicitement et emphatiquement "Buchu."

Demandez aux mêmes médecins quel est le meilleur remède pour toutes les maladies du foie et de la dyspepsie, la constipation, les indigestions, la bile, la fièvre, la malaria, etc., etc., et ils vous répondront : Mandragore ! ou Dent-de-Lion ! Depuis que ces remèdes sont combinés avec d'autres en égale quantité et mélangés avec les Amers de Houblon, de façon à ce que

(La fin à la semaine prochaine)

JEU DE DAMES

Adressez les communications concernant ce département à Jos.-E. T., 61 rue Versailles Montréal.

Solutions justes du problème français No 35
Montréal : J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Gladu.

Ottawa : P. Branchon, J. Béland, Jacques Trudel et Frs. Bouchard.

Hull : V. Morel E. Lapierre et Antoine Pinsonneault.

Québec : J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis : J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

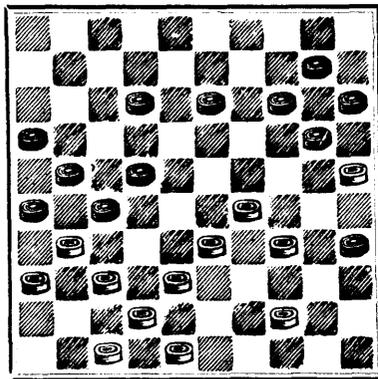
Portneuf : Michel Thibaudeau et J.-B. Labranche.

Rimouski : V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome, O. Menta, Georges Primeau, Narcisse Trudel, Lucien Turcot et N. Blanchet.

Saint-Jean. P. Q. : Joseph St. Onge, François Melançon.

PARTIE FRANÇAISE PROBLÈME No 36

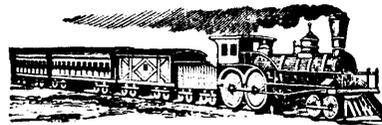
Composé par M. Lalimen NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent
Solution juste du problème No 35

Blancs — 25 à 20, 46 à 5, 16 à 11, 5 à 46, 11 à 7, 1 à 12 pr, 6 à 1, 12 à 17 etc., 35 à 46 pr 2 et gagnent.



Chemin de Fer Intercolonial

Arrangements d'été

COMMENÇANT LE 25 JUIN 1883

Des convois directs pour passagers circuleront tous les jours, le dimanche excepté, comme suit :

Table with 2 columns: Station and Time. Rows include: Part de Pointe-Lévis (8 00 a. m.), Arrive à Rivière-du-Loup (12 15 p. m.), Cacouna (12 41), Trois-Pistoles (1 22), Rimouski (3 07), Little Metis (4 03), Campbellton (7 23), Métapédia (6 55), Dalhousie (8 00), Bathurst (9 50), New-Castle (11 32), Moncton (2 05 a. m.), Saint-Jean (6 00), Halifax (10 00).

Ces convois se relient à la Courbe de la Chaudière avec les convois du Grand Tronc partant de Montréal à 10.15 heures p. m., et à Campbellton avec le bateau "Admiral," qui part le mercredi et le samedi pour Gaspé, Percé, Pasbebiac, etc., etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les chars Pullman partant de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rendent à Halifax, et ceux des Mardi, Jeudi et Samedi à Saint-Jean.

On peut maintenant se procurer des billets pour tout le voyage à des prix d'excursion, pour aller, par char et par eau, à aucun endroit dans le bas du fleuve, Métapédia, Restigouche, Baie des Chaleurs, Ile du Prince-Edouard, et toutes autres places dans les Provinces Maritimes.

Pour les billets et toutes informations concernant les prix de passage et les taux de fret, l'heure des départs etc., adressez-vous à

G. W. ROBINSON, Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef. Moncton, N.-B., 25 juin 1883.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 100 caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse STEVEN'S & BROS., boîte 22, Northford Ct.

Mousseau, Archambault & Lafontaine.

AVOCATS, No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTRÉAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Pro-Gén. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE) CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

- Elle possède en outre 12 presses à vapeur. 1 machine patentée à vernir les étiquettes. 1 machine électrique à vapeur. 4 machines à photographie. 2 machines à gravure photographique. 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, a Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Éditeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.